Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8470631
Centre d'intérêt: 210

Bourdages, Louis.

Caractéristiques de la population étudiante d'un cégep en région : le cégep de Rimouski, 1980-81 / Louis Bourdages, Louise Forest, Rita Giguère . -- Rimouski : Collège de Rimouski, [1983].
129 p. ; 28 cm.

Comprend des résumés. Bibliogr.: p. 127-129.

Descripteur(s): *Caractéristiques de l'étudiant *Motivation de l'étudiant *Caractéristiques familiales *Caractéristiques socio-économiques *Orientation scolaire *Accès à l'éducation *Sélection des étudiants *Condition féminine *Questionnaire *Collégial (Niveau)

Dans le but de mettre en évidence les caractéristiques des étudiants qui ont accès à un cégep régional, celui de Rimouski, une recherche a été menée sur des variables correspondant aux aspects suivants: la carrière scolaire et l'orientation des étudiants; les caractéristiques de leurs familles; la situation financière des étudiants; leur origine géographique et leur lieu de résidence.

L'enquête a été menée en 1980-1981 à l'aide d'un questionnaire prétesté, reproduit en annexe, qui comportait à la fois des questions ouvertes et des questions fermées. La population visée était l'ensemble des étudiants de première et de deuxième année de toutes les concentrations sauf l'Institut de marine, soit 2942 étudiants. On a choisi un échantillon de 650 personnes, soit cent étudiants de chacune des concentrations, sauf en arts et lettres où cinquante étudiants ont été retenus. En tout, 448 étudiants, dont la représentativité a été vérifiée, ont répondu au questionnaire.

Les résultats de la recherche confirment que l'accès au cégep, comme le cheminement qu'y empruntent les étudiants, est encore largement déterminé par des facteurs socio-économiques et culturels. Alors que le secteur général est la voie qui permet d'accéder à l'université et à des emplois socialement mieux considérés, le cégep de Rimouski, comme d'autres en régions périphériques, compte moins d'étudiants au secteur général qu'au secteur professionnel; d'ailleurs les caractéristiques des jeunes des deux groupes confirment la sélection socio-économique qui s'effectue. D'autre part, les filles se retrouvent encore majoritairement dans des concentrations dites "féminines".

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 01

EDUQ 8470631

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÉTUDIANTE D'UN CÉGEP EN RÉGION

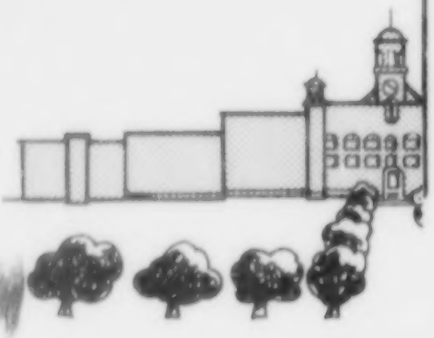

LE CÉGEP DE RIMOUSKI
1980-81

ÉTUDE RÉALISÉE PAR:

LOUIS BOURDAGES, LOUISE FOREST, RITA GIGUÈRE
RIMOUSKI 1983

EDUQ 8470631

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 4e trimestre 1983.

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ÉTUDIANTE D'UN CÉGEP EN RÉGION: LE CÉGEP DE RIMOUSKI, 1980-81.

Louis Bourdages, Louise Forest, Rita Giguère

TABLE DES MATIÈRES

L'équipe de recherche 1

Remerciements 2

1- Méthode de travail 3

1.1 Variables retenues 3

1.2 Élaboration du questionnaire 3

1.3 Échantillon 5

1.4 Statistiques utilisées 9

2- Caractéristiques de la population étudiante: secteur d'étude et concentration 10

2.1 Répartition selon le secteur d'étude 10

2.2 Répartition selon les concentrations 12

Résumé 13

3- Caractéristiques des étudiants et étudiantes (sexe, âge, statut civil et religion) 15

3.1 Répartition selon le sexe, d'après le secteur d'étude et la concentration 15

3.2 Répartition des étudiants et étudiantes selon leur âge 18

3.3 Statut civil 20

3.4 Pratique religieuse 21

Résumé 23

4- Statut des familles 25

4.1 Scolarité des parents 25

4.2 Situation de travail des pères 27

4.3 Situation de travail des mères 31

4.4 Revenu familial 34

Résumé 39

5- Origine géographique 41

Résumé 47

6- Autres caractéristiques des familles (taille, rang dans la famille, âge des parents) 49
6.1 Taille des familles 49
6.2 Rang dans la famille 51
6.3 Âge des parents 51
Résumé 53

7- Perception de l'accès au CÉGEP, cheminement scolaire, perspectives d'orientation 55
7.1 Perception de l'accès au CEGEP 55
7.2 Cheminement scolaire 57
7.3 Choix du programme d'étude au CEGEP 60
7.4 Perspectives d'orientation 64
Résumé 75

8- Caractéristiques de la résidence des étudiants et étudiantes 79
8.1 Lieu de résidence 79
8.2 Type de résidence 81
8.3 Coût du logement 82
Résumé 83

9- Accès au travail 85
9.1 Travail d'été 85
9.2 Travail occasionnel pendant l'année scolaire 89
Résumé 95

10- Aide financière des parents 97
Résumé 101

11- Prêts et bourses 103
Résumé 107

Conclusion 109

Annexe 1: Questionnaire utilisé pour la recherche 113

Annexe 2: Détermination de la classe sociale 123

Bibliographie 127

L'équipe de recherche

Quatre personnes intéressées à connaître davantage les étudiants et les étudiantes du collège de Rimouski ont d'abord constitué l'équipe de recherche: Rita Giguère, agente de recherche, Jacques Paradis, directeur du Service aux étudiants du CEGEP de Rimouski, Hermann Guy, conseiller en orientation et Louis Bourdages, professeur de philosophie. En septembre 1980, la problématique est précisée et une première version du questionnaire est produite.

Aux sessions d'automne 1980 et d'hiver 1981, dans le cadre d'un cours donné à l'UQAR par Hugues Dionne assisté de Ginette Lepage, Sociologie d'enquête sur le terrain, un groupe d'étudiants et d'étudiantes collabore au pré-test du questionnaire, à la fabrication de l'échantillon et à la codification des réponses. En août 1981, Raynald Horth et Louise Forest, professeur-e-s en sciences de l'Éducation à l'UQAR, s'ajoutent à l'équipe initiale.

Remerciements

Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans l'aide, souvent bénévole, de Madame Rita Giguère, sans la participation d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants de sociologie et sans la collaboration des professeurs et des professeures de philosophie du CEGEP grâce à qui l'échantillon a pu être rejoint. Nous les en remercions. Nos remerciements vont aussi au Service aux étudiants du CEGEP de Rimouski qui a dégrevé Louis Bourdages de l'équivalent de deux cours et au Fonds Institutionnel de Recherche de l'UQAR qui a accordé une subvention de 2 900 $ pour cette recherche. Merci à France Ostiguy du Service de l'informatique de l'UQAR pour sa précieuse aide technique et à Denise Saint-Pierre, secrétaire au département des sciences de l'Éducation, qui a assumé la dactylographie du texte.

Nous voulons enfin remercier les étudiantes et les étudiants du CEGEP qui ont accepté de participer à cette enquête: nous espérons que les résultats leur seront utiles pour mieux comprendre la réalité qui est la leur et pour la transformer s'ils et elles le désirent.

1. Méthode de travail

1.1 Variables retenues

L'objectif de cette recherche est de mettre en évidence des caractéristiques des étudiants et des étudiantes qui ont accès à un CEGEP régional, en l'occurence, le CEGEP de Rimouski. Nous avons retenu dans ce but des variables ayant trait aux aspects suivants: carrière scolaire et orientation des étudiants et étudiantes; caractéristiques de leurs familles; situation financière des étudiants et étudiantes; origine géographique et lieu de résidence.

1.2 Élaboration du questionnaire

Un questionnaire, comportant à la fois des questions ouvertes et des questions fermées, a été élaboré en vue de recueillir des informations pour chacune des variables. Une première version du questionnaire a été soumise à vingt-cinq étudiants et étudiantes: ce pré-test a permis la correction et la reformulation d'un certain nombre de questions. On trouvera à l'annexe 1 une copie du questionnaire; le tableau 1 situe les questions retenues en fonction des variables visées par l'étude.

Tableau 1: Variables et questions utilisées pour la recherche.

Caractéristiques de la population étudiante

- niveau au CEGEP, concentration et secteur d'étude (Q 17)

Caractéristiques des étudiants et étudiantes

- âge (Q 18)
- sexe (Q 19)
- statut civil (Q 20)
- religion (Q 21)

Statut des familles

- scolarité du père et de la mère (Q 26, Q 29)

- situation de travail des parents (Q 27, Q 28, Q 30, Q 31)
- revenu familial (Q 32)

Origine géographique

- lieu de résidence des parents (Q 24)

Autres caractéristiques des familles

- taille de la famille et rang (Q 23)
- âge des parents (Q 26, Q 29)

Carrière scolaire

- perception de l'accès au CEGEP
  - chances d'entrer au CEGEP (Q 1)
  - raisons de ne pas y aller (Q 2)
- cheminement scolaire
  - orientation au secondaire (Q 6)
  - résultats scolaires au primaire et au secondaire (Q 5)
  - arrêt des études (Q 7)
- choix du programme d'étude au CEGEP
  - orientation souhaitée au CEGEP (Q 8)
  - influences dans le choix d'orientation au CEGEP (Q 9)
- perspectives d'orientation
  - carrière envisagée (Q 3)
  - intention d'accès à l'université (Q 4)

Caractéristiques de la résidence des étudiants et étudiantes

- lieu et type de résidence, coût du logement (Q 10)

Situation financière

- travail pendant l'été (Q 12)
- travail pendant l'année scolaire (Q 13, 14, 15)
- aide financière des parents (Q 16)
- prêts et bourses (Q 11)

1.3 Échantillon

Puisque nous voulions atteindre des étudiants et étudiantes tant du secteur général que du secteur professionnel, la population visée fut l'ensemble des étudiants et des étudiantes des niveaux Collège I et Collège II de toutes les concentrations du CEGEP. L'Institut de marine, qui a un statut spécial au CEGEP, fut exclu.

La fabrication de l'échantillon s'est effectuée par concentration à partir de la liste des inscriptions en septembre 1980. Nous avons retenu cent (100) étudiants et étudiantes dans chacune des concentrations, sauf en Lettres et Arts où 50 personnes étaient visées (ces répondants et répondantes ont par la suite été regroupés avec Sciences humaines). La sélection des étudiants et étudiantes s'est faite au hasard à partir des listes d'inscription. Des fiches comportant les informations suivantes: nom, prénom, nom du professeur de philosophie, numéro du groupe/classe, ont été établies et ont servi pour la passation du questionnaire.

Six cent cinquante (650) étudiants et étudiantes faisaient ainsi partie de l'échantillon, sur une population totale de 2942 inscriptions. Le tableau 2 présente, par concentration, les populations à l'inscription, les échantillons visés et le nombre de questionnaires complétés.

Tableau 2: Population, échantillon et questionnaires complétés par concentration

CONCENTRATION	POPULATION	ÉCHANTILLON	RÉPONDANT-E-S
Techn. biologiques	354	100	69
Techn. physiques	495	100	74
Techn. humaines	358	100	61
Techn. administratives	533	100	63
Sciences humaines, Arts et Lettres	787	150	119
Sciences	415	100	62
TOTAL	2942	650	448

Pour donner un poids similaire aux réponses obtenues dans chacune des concentrations, nous avons pondéré celles-ci en utilisant la formule suivante:

$$\text{Résultat pondéré:} \quad \frac{(Pc)\ (Rt)}{(Pt)\ (Rc)}$$

où Pc: la population réelle de la concentration
Pt: la population totale visée par l'enquête
Rc: le nombre de répondants et répondantes dans la concentration
Rt: le nombre total de répondants et répondantes

Nous disposions de données du CEGEP quant à l'âge, au sexe et au niveau d'étude des étudiants et étudiantes. Une comparaison de ces résultats avec ceux de notre échantillon laisse voir que celui-ci est valide (cf. tableau 4, 5 et 6).

Tableau 4: Comparaison de la population et de l'échantillon quant à l'âge.

	POPULATION		ÉCHANTILLON	
Âge	(N)	%	(N)	%
17 ans et moins	(1078)	36,6	(161)	36,1
18 ans et plus	(1864)	63,4	(285)	63,9
TOTAL	(2942)	100	(446)	100

Tableau 5: Comparaison de la population et de l'échantillon quant au sexe.

Sexe	POPULATION (N)	%	ÉCHANTILLON (N)	%
Féminin	(1508)	51,3	(239)	54,1
Masculin	(1434)	48,7	(203)	45,9
TOTAL	(2942)	100	(442)	100

Tableau 6: Comparaison de la population et de l'échantillon quant au niveau d'étude.

	POPULATION (N)	%	ÉCHANTILLON (N)	%
Collège I	(1595)	54,2	(250)	55,9
Collège II	(1347)	45,8	(197)	44,1
TOTAL	(2942)	100	(447)	100

1.4 Statistiques utilisées

Pour déterminer si les différences observées étaient significatives ou non, nous avons utilisé le test de proportion de Blalock (1972) dont la formule est la suivante:

La différence entre p_1 et p_2 est significative (seuil de 0,05), si:

$$1,96 \sqrt{\frac{p_1 \cdot q_1}{n_1} + \frac{p_2 \cdot q_2}{n_2}} < \pm (p_1 - p_2)$$

où p_1= pourcentage de réponses dans le sous-groupe 1

q_1= $1 - p_1$

n_1= nombre de répondant-e-s dans le sous-groupe 1

p_2= pourcentage de réponses dans le sous-groupe 2

q_2= $1 - p_2$

n_2= nombre de répondant-e-s dans le sous-groupe 2.

2. Caractéristiques de la population étudiante: secteur d'étude et concentration

Dans cette partie, nous regarderons la répartition des étudiants et étudiantes dans les secteurs d'étude et les concentrations au Cégep de Rimouski et nous comparerons ces résultats à ceux de l'ensemble du Québec.

2.1 Répartition selon le secteur d'étude

Si l'on ne considère que les niveaux Collège I et II*, il y a au CÉGEP de Rimouski 41% d'étudiants et d'étudiantes au secteur général et 59% au professionnel. Si l'on se réfère au tableau 7, on s'aperçoit que ces proportions sont différentes de celles de l'ensemble des collèges francophones du Québec où il y a 53% d'étudiants et d'étudiantes au général et 47% au professionnel. On sait que le secteur général donne accès à l'université et à des emplois socialement et économiquement mieux reconnus que le professionnel: une plus faible proportion de jeunes de Rimouski empruntent donc ce cheminement scolaire favorisé. Quand on examine les proportions général/professionnel dans les diverses régions du Québec, on se rend compte que les régions périphériques, Bas-St-Laurent -Gaspésie, Saguenay - Lac-St-Jean, Côte Nord et Nord-Ouest ont les plus faibles pourcentages de jeunes au secteur général. Les différences sont encore plus marquées si l'on considère la langue d'enseignement: les anglophones ont, dans l'ensemble, accès au secteur général dans une proportion de 78% et même dans la région du Bas-St-Laurent - Gaspésie, la plus défavorisée pour les francophones (37% seulement au secteur général), 60% des anglophones fréquentent ce secteur.

---

*Nous avons exclu le niveau III pour comparer des populations de jeunes qui en sont au même point dans leur cheminement scolaire.
Pour le CEGEP de Rimouski, si l'on inclut le niveau III, ces proportions sont de 33% au général et 67% au professionnel.

Tableau 7: Répartition selon le secteur d'étude et la langue d'enseignement: CEGEP de Rimouski et régions du Québec. (niveaux Collège I et II)*

		Général (N)	Général %	Professionnel (N)	Professionnel %	Total (N)	Total %
CEGEP de Rimouski	F	(1202)	41	(1740)	59	(2942)	100
Bas-St-Laurent - Gaspésie	F	(1696)	37	(2945)	63	(4641)	100
	A	(63)	60	(42)	40	(105)	100
Saguenay - Lac-St-Jean	F	(2923)	42	(3972)	58	(6895)	100
Côte Nord	F	(611)	42	(843)	58	(1454)	100
Nord Ouest	F	(939)	53	(844)	47	(1783)	100
Trois-Rivières	F	(4271)	54	(3700)	46	(7971)	100
Québec	F	(10583)	54	(8906)	46	(19489)	100
	A	(471)	76	(147)	24	(618)	100
Montréal	F	(26148)	55	(21258)	45	(47406)	100
	A	(14436)	78	(4182)	22	(18618)	100
Outaouais	F	(1494)	58	(1093)	42	(2587)	100
	A	(340)	73	(126)	27	(466)	100
Cantons de l'Est	F	(2283)	60	(1497)	40	(3780)	100
	A	(834)	82	(182)	18	(1016)	100
Ensemble du Québec	F	(50948)	53	(45058)	47	(96006)	100
	A	(16144)	78	(4679)	22	(20823)	100

*Sources: Pour le CEGEP de Rimouski: Clientèle 1980-81, CEGEP, sans tenir compte de l'Institut Maritime, services aux étudiants, CEGEP de Rimouski, Octobre 1980.
Pour les autres données: Clientèle scolaire des organismes d'enseignement, 1979-1980. Direction des études économiques et démographiques, Gouvernement du Québec, M.E.Q., 1981, pp. 134-159.

2.2 Répartition selon les concentrations

Nous avons vu qu'une proportion plus faible de jeunes de Rimouski étaient au secteur général quand on les comparait à l'ensemble du Québec. Au niveau des concentrations, les proportions d'étudiants et d'étudiantes en sciences et en sciences humaines sont donc aussi plus faibles à Rimouski que dans l'ensemble du réseau collégial, mais la répartition sciences/sciences humaines est la même, 1/2. Quant au professionnel, on trouve ici moins d'étudiants et d'étudiantes en techniques administratives et des proportions supérieures à l'ensemble du Québec en techniques humaines, techniques physiques et techniques biologiques.(cf. tableau 8)

Tableau 8: Répartition selon la concentration d'étude des étudiants et étudiantes du CEGEP de Rimouski et de l'ensemble du Québec.

	CEGEP de Rimouski		Ensemble du Québec	
	(N)	%	(N)	%
Sciences	(415)	11	(21926)	17
Sciences humaines	(787)	21	(43885)	33
Techniques biologiques	(502)	14	(13953)	10
Techniques physiques	(724)	20	(15701)	12
Techniques administratives	(533)	14	(24788)	19
Techniques humaines	(719)	20	(12564)	9
Total	(3680)	100	(132817)	100

EN RÉSUMÉ,

Secteurs

- Il y a au CEGEP de Rimouski moins d'étudiants et d'étudiantes au secteur général (41% pour les niveaux I et II) que dans l'ensemble des collèges francophones du Québec (53% pour les mêmes niveaux).
- Les proportions les plus faibles d'étudiants et d'étudiantes au secteur général se retrouvent dans les régions périphériques (Bas-St-Laurent - Gaspésie: 37%; Saguenay - Lac-St-Jean et Côte Nord: 42%) alors que les proportions les plus fortes caractérisent le secteur anglophone (78% pour les niveaux I et II de l'ensemble du Québec).

Concentrations

- Comme dans l'ensemble du Québec, il y a au CEGEP de Rimouski 1 étudiant-e en Sciences pour 2 étudiant-e-s en Sciences humaines.
- Les Techniques administratives sont sous-représentées au CEGEP de Rimouski par rapport à l'ensemble du Québec alors que les autres concentrations du professionnel sont surreprésentées.

3. Caractéristiques des étudiants et étudiantes (sexe, âge, statut civil et religion)

Dans cette partie nous examinerons la répartition des étudiants et étudiantes selon le sexe et l'âge dans les différents secteurs et concentrations ainsi que leur statut civil et leur religion. Dans les cas où nous disposons de données sur la population globale du Collège, nous nous servirons de celles-ci plutôt que des données échantillonnales.

3.1 Répartition selon le sexe, d'après le secteur d'étude et la concentration

Le tableau 9 présente la répartition selon le sexe dans les secteurs professionnel et général pour l'ensemble de la population du CEGEP de Rimouski (en 1980-81)* et pour l'ensemble du réseau collégial québécois (en 1979-80). On peut constater qu'au CEGEP de Rimouski les étudiantes sont légèrement plus nombreuses au secteur général (52%) alors que les étudiants le sont au secteur professionnel (51%). Ces proportions sont inversées au niveau de l'ensemble du Québec: plus de garçons au général (53%) et plus de filles au professionnel (54%). Notons que d'après la même source (Clientèle scolaire des organismes d'enseignement, 1979-80), on retrouvait au niveau de l'ensemble de la région du Bas-St-Laurent - Gaspésie un tableau semblable à celui du CEGEP de Rimouski: plus de filles au général (51%) et plus de garçons au professionnel (51%).

---

*Les étudiants et étudiantes du niveau Collège III sont inclus dans ces chiffres. Ceci explique que les totaux soient plus élevés que ceux de la population visée par l'enquête (niveaux I et II).

Tableau 9: Répartition selon le sexe d'après le secteur d'étude

	CEGEP de Rimouski (1980-81)[1]				Ensemble du Québec (1979-80)[2]			
	Professionnel		Général		Professionnel		Général	
Sexe	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Féminin	(1216)	49	(631)	52	(36188)	54	(31276)	47
Masculin	(1262)	51	(571)	48	(31020)	46	(35816)	53
Total	(2478)	100	(1202)	100	(67208)	100	(67092)	100

1. Source: Clientèle 1980-81, CEGEP, sans tenir compte de l'Institut maritime, Service aux étudiants, CEGEP de Rimouski, Octobre 1980.

2. Source: Clientèle scolaire des organismes d'enseignement, 1979-1980, Direction des études économiques et démographiques, Gouvernement du Québec, M.E.Q., 1981, p. 161.

On peut se demander pourquoi la région est la seule à présenter ces tendances inversées. Quelles raisons font que les filles s'engagent davantage dans les programmes du secteur général? La situation économique de la région entraînerait-elle les garçons à choisir plutôt un programme collégial terminal qui les mène directement à un emploi? Les garçons de la région qui s'orientent vers le secteur général auraient-ils tendance à s'inscire dans un CEGEP extérieur à la région? Les options offertes ici attirent-elles des clientèles différentes de celles d'ailleurs? Les données dont nous disposons ne permettent pas de répondre à ces questions.

Si on regarde la répartition selon le sexe dans les diverses concentrations d'étude (Cf. Tableau 10), on constate d'abord qu'au CEGEP de Rimouski, certaines concentrations (Sciences et Techniques physiques) ont

Tableau 10: Répartition selon le sexe d'après la concentration d'étude

	CÉGEP de Rimouski (1980-81)[1]					
	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Techn. biol.	(176)	35	(326)	65	(502)	100
Techn. physiques	(683)	94	(41)	6	(724)	100
Techn. admin.	(139)	26	(394)	74	(533)	100
Techn. humaines	(264)	37	(455)	63	(719)	100
Sc. humaines Arts et Lettres	(304)	39	(483)	61	(787)	100
Sciences	(267)	64	(148)	36	(415)	100
	Ensemble du Québec (1979-80)[2]					
Techn. biol.	(3292)	24	(10661)	76	(13953)	100
Techn. physiques	(14539)	93	(1162)	7	(15701)	100
Techn. admin.	(8510)	34	(16278)	66	(24788)	100
Techn. humaines	(4576)	36	(7988)	64	(12564)	100
Sc. humaines Arts et Lettres	(21129)	48	(22756)	52	(43885)	100
Sciences	(14029)	64	(7897)	36	(21926)	100

1. Source: Clientèle 1980-81, CEGEP, sans tenir compte de l'Institut Maritime, Services aux étudiants, CÉGEP de Rimouski, Octobre 1980.

2. Source: Clientèle scolaire des organismes d'enseignement, 1979-1980. Direction des études économiques et démographiques, Gouvernement du Québec, M.E.Q., 1981, p. 161. (Les concentrations ont été regroupées pour correspondre à celles du CEGEP de Rimouski).

une clientèle majoritairement masculine alors que d'autres (Techniques biologiques, Techniques administratives, Sciences humaines et Techniques humaines) ont une clientèle majoritairement féminine. On peut noter que le sexe joue encore un rôle important dans l'orientation. Si on compare les données du CEGEP de Rimouski à celles de l'ensemble des collèges du Québec, on remarque que les mêmes concentrations (Sciences, Techniques physiques) sont aussi de composition majoritairement masculine. Les autres concentrations, comme à Rimouski, accueillent une majorité d'étudiantes.

Nous avons noté qu'il y avait à Rimouski plus de filles au secteur général. On ne les retrouve cependant pas proportionnellement plus nombreuses en Sciences ici que dans l'ensemble du Québec (36% dans les 2 cas). C'est leur présence importante en Sciences humaines, Arts et Lettres (61%) qui gonfle à Rimouski leur représentation au secteur général.

3.2 Répartition des étudiants et étudiantes selon leur âge

L'âge renvoie, entre autres, au type de cheminement scolaire suivi par les étudiants et les étudiantes: les plus jeunes auront "sauté" des années scolaires, les plus vieux,soit "doublé", soit modifié leur orientation ou arrêté leurs études à un moment donné. On trouve au tableau 11 la répartition selon l'âge des étudiants et étudiantes du CEGEP de Rimouski et de l'ensemble des CEGEP du Québec d'après le secteur d'étude et le sexe. On remarque que globalement les étudiants et étudiantes de Rimouski sont plus âgés que ceux de l'ensemble du Québec. Autant au niveau provincial qu'au niveau régional, la clientèle du secteur général est plus jeune que celle du secteur professionnel et les filles sont plus jeunes que les garçons du même secteur qu'elles. Le secteur professionnel comporte trois années d'études; on peut donc s'attendre à ce que les étudiants et les étudiantes y soient plus âgé-e-s. Si on considère notre échantillon, qui ne comportait que les niveaux Collège I et Collège II (voir Tableau 12), on se rend compte qu'au secteur général les jeunes sont malgré tout plus nombreux et nombreuses dans la catégorie des 17 ans et moins, qu'au

Tableau II: Âge des étudiants et étudiantes selon le sexe et le secteur d'étude

		CEGEP de Rimouski[1]							
		17 ans et moins		18-19 ans		20 ans et plus		Total	
		(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Général	Garçons	(215)	38	(264)	46	(92)	16	(571)	100
	Filles	(272)	43	(278)	44	(81)	13	(631)	100
	Total	(487)	41	(542)	45	(173)	14	(1202)	100
Professionnel	Garçons	(263)	21	(573)	45	(426)	34	(1262)	100
	Filles	(328)	27	(625)	51	(263)	22	(1216)	100
	Total	(591)	24	(1198)	48	(689)	28	(2478)	100
	TOTAL	(1078)	29	(1740)	47	(862)	24	(3680)	100
		Ensemble du Québec[2]							
Général	Garçons	(14169)	40	(16624)	47	(4825)	13	(35618)	100
	Filles	(14741)	47	(13470)	43	(2907)	10	(31118)	100
	Total	(28910)	43	(30094)	45	(7732)	12	(66736)	100
Professionnel	Garçons	(7377)	24	(13566)	44	(9960)	32	(30903)	100
	Filles	(10213)	28	(16697)	47	(9119)	25	(36029)	100
	Total	(17590)	26	(30263)	45	(19079)	29	(66932)	100
	TOTAL	(46500)	35	(60357)	45	(26811)	20	(133668)	100

1. Source: Clientèle 1980-81, CEGEP, sans tenir compte de l'Institut Maritime, Service aux étudiants, CEGEP de Rimouski, Octobre 1980.

2. Source: Clientèle scolaire des organismes d'enseignement, 1979-80. Direction des études économiques et démographiques. Gouvernement du Québec, M.E.Q., pp. 186-187.

Tableau 12: Âge des étudiants et étudiantes selon le secteur.

ÂGE	Secteur professionnel (N)	%	Secteur général (N)	%
17 ans et moins	(86)	32	(76)	42
18 ans	(119)	45	(68)	38
19 ans et plus	(62)	23	(37)	20
Total	(267)	100	(181)	100

secteur professionnel. Quant aux concentrations, c'est en Sciences que l'on retrouve le plus fort pourcentage de jeunes de 17 ans et moins (55%) pour le CEGEP de Rimouski. On peut présumer que plus de jeunes du secteur général, et particulièrement de la concentration Sciences, ont eu un cheminement scolaire accéléré alors que, du côté du professionnel, un plus grand nombre aurait repris des années scolaires, changé d'orientation ou arrêté d'étudier pendant un certain temps.

3.3 Statut civil

Comme on pouvait s'y attendre, les étudiants et étudiantes de la population étudiée sont massivement célibataires (94%, Cf. Tableau 13).

Tableau 13: Statut civil des étudiants et étudiantes

	(N)	%
Célibataire	(421)	94
Marié-e	(9)	2
"Accoté-e"	(13)	3
divorcé-e/séparé-e	(3)	1
Total	(446)	100

On ne note pas de différences si l'on considère le secteur ou la concentration d'étude ou le sexe des étudiants et étudiantes. On peut cependant souligner, bien que les nombres soient petits, que sur les 22 répondants et répondantes qui se disent marié-e-s ou "accoté-e-s", 6 ont 18 ans et moins et 16, 19 ans et plus.

3.4 Pratique religieuse

Le tableau 14 présente les réponses données par les étudiants et étudiantes quant à leur pratique de la religion.

Tableau 14: Pratique religieuse des étudiants et étudiantes

	(N)	%
Catholique pratiquant-e	(250)	57
Catholique non pratiquant-e	(180)	41
Pratiquant d'une autre religion	(3)	0,5
Non pratiquant-e	(2)	0
Non croyant-e	(5)	1
Autre	(3)	0,5
Total	(443)	100

Un peu plus de la moitié (57%) des étudiants et étudiantes affirment pratiquer la religion catholique alors que 41% se définissent comme catholiques bien que ne pratiquant pas. Les autres catégories (pratiquant d'une autre religion, non pratiquant, non croyant, autre) regroupent des proportions négligeables de jeunes: nous les considérerons donc ensembles par la suite.

Les étudiants et étudiantes plus jeunes disent pratiquer davantage que les plus vieux et les plus vieilles: c'est ce qu'on peut voir au tableau 15.

Tableau 15: La pratique religieuse selon l'âge des étudiants et des étudiantes

	17 ans et moins (N)	%	18 ans (N)	%	19 ans et plus (N)	%
Catholique pratiquant-e	(104)	65	(102)	55	(45)	46
Catholique non pratiquant-e	(53)	33	(78)	42	(48)	50
Autre	(4)	2	(5)	3	(4)	4
Total	(161)	100	(185)	100	(97)	100

Les étudiantes disent aussi pratiquer la religion catholique dans une plus forte proportion que les étudiants (61% contre 50%) (Cf. Tableau 16).

Tableau 16: La pratique religieuse selon le sexe

	Sexe			
	Féminin (N)	%	Masculin (N)	%
Catholique pratiquant-e	(145)	61	(101)	50
Catholique non pratiquant-e	(89)	38	(91)	45
Autre	(3)	1	(9)	5
Total	(237)	100	(201)	100

Enfin, c'est dans les concentrations "Techniques biologiques" et "Techniques administratives" que l'on trouve les taux de pratique religieuse les plus élevés, soit respectivement 62% et 64%. Comme on l'a vu précédemment, ce sont aussi ces concentrations qui accueillent les pourcentages de filles les plus élevés.

EN RÉSUMÉ,

Sexe

- Il y a au CEGEF de Rimouski comme dans la région du Bas-St-Laurent - Gaspésie légèrement plus d'étudiantes au secteur général (52%) et légèrement plus d'étudiants au secteur professionnel (51%) alors que ces proportions sont inversées au niveau de l'ensemble du Québec: plus de garçons au général (53%) et plus de filles au professionnel (54%).
- Comme dans l'ensemble du Québec, certaines concentrations ont à Rimouski une clientèle majoritairement masculine (Sciences et Techniques physiques) alors que d'autres ont une clientèle majoritairement féminine (Techniques biologiques, Techniques administratives, Sciences humaines et Techniques humaines).

Âge

- Les étudiants et étudiantes du CEGEP de Rimouski sont globalement plus âgé-e-s que ceux et celles de l'ensemble des CEGEP du Québec.
- Les étudiants et étudiantes du secteur général sont plus jeunes que ceux et celles du secteur professionnel même quand on exclut le niveau III du professionnel.
- Les étudiantes sont plus jeunes que les étudiants du même secteur qu'elles, autant à Rimouski qu'au niveau provincial.
- C'est dans la concentration Sciences que l'on retrouve à Rimouski le plus fort pourcentage de jeunes de 17 ans ou moins (55%).

Statut civil

- 94% des étudiants et étudiantes sont célibataires.

Religion

- Les étudiants et étudiantes se disent massivement croyants et croyantes (98%).
- 57% affirment pratiquer la religion catholique alors que 41% s'identifient comme catholiques non pratiquant-e-s.
- Les plus jeunes affirment davantage pratiquer que les plus âgé-e-s.
- Les étudiantes pratiquent la religion dans une plus forte proportion que les étudiants.
- Les concentrations ayant la clientèle féminine la plus importante, soit "Techniques biologiques" et "Techniques administratives", présentent les taux de pratique religieuse les plus élevés.

4. Statut des familles

Dans cette partie nous aborderons le niveau de scolarité et la situation de travail des pères et des mères des répondants et répondantes de même que le revenu familial brut.

4.1 Scolarité des parents

Le tableau 17 présente les niveaux de scolarisation des parents.

Tableau 17: Scolarité des parents*

Scolarité	Pères (N)	%	Mères (N)	%
7 ans et moins	(153)	42	(131)	33
8 à 12 ans	(145)	39	(187)	47
13 à 15 ans	(42)	11	(49)	12
16 ans et plus	(28)	8	(33)	8
Total	(368)	100	(400)	100

Les mères sont plus scolarisées que les pères, un plus fort pourcentage d'entre elles ayant eu accès au niveau secondaire (47% des mères contre 39% des pères). Des proportions semblables de pères et de mères ont plus de 13 ans de scolarité (21% des pères et 22% des mères).

*Les étudiants et étudiantes n'ont pas indiqué le niveau de scolarité de leurs parents décédés: 44 pères le sont et 9 mères. Ceci explique le nombre de réponses plus petit dans le cas des pères.

Si l'on examine le niveau de scolarité des parents selon le secteur d'étude des étudiants et des étudiantes (Voir Tableaux 18 et 19), on remarque que les pères des étudiants et des étudiantes du secteur professionnel sont moins scolarisés que ceux du secteur général, 46% d'entre eux n'ayant fréquenté que l'école primaire alors que 35% des pères de jeunes du général sont dans ce cas.

Il n'y a pas de différence entre les secteurs général et professionnel quant à la scolarité des mères.

Tableau 18: Scolarité du père selon le secteur d'étude

Scolarité du père	Secteur Professionnel (N)	%	Général (N)	%
7 ans et moins	(102)	46	(51)	35
8 à 12 ans	(83)	38	(62)	42
13 à 15 ans	(24)	11	(18)	12
16 ans et plus	(12)	5	(16)	11
Total	(221)	100	(147)	100

Tableau 19: Scolarité de la mère selon le secteur d'étude

Scolarité de la mère	Secteur Professionnel (N)	%	Général (N)	%
7 ans et moins	(76)	32	(55)	34
8 à 12 ans	(111)	47	(76)	47
13 à 15 ans	(32)	13	(17)	10
16 ans et plus	(19)	8	(14)	9
Total	(238)	100	(162)	100

Ajoutons que c'est dans la concentration "Sciences" que l'on remarque le plus haut niveau de scolarisation des pères (37% ont eu accès à des études post-secondaires). Les mères les plus scolarisées se retrouvent dans les concentrations "Techniques biologiques" (27% ont plus de 13 ans de scolarité), "Techniques humaines" (26%) et "Sciences" (29%).

Si l'on regarde le niveau de scolarité des parents en fonction du sexe des étudiants et des étudiantes, on ne note pas de différence quant à la scolarité du père. On constate cependant que les mères des filles sont plus scolarisées que les mères des garçons (Cf. Tableau 20). On peut se demander si la présence d'une mère plus scolarisée ne constitue pas un modèle qui amène les étudiantes à poursuivre des études collégiales.

Tableau 20: Scolarité de la mère selon le sexe

	Sexe			
	Féminin		Masculin	
Scolarité de la mère	(N)	%	(N)	%
7 ans et moins	(62)	29	(67)	37
8 à 12 ans	(107)	50	(80)	44
13 à 15 ans	(28)	13	(18)	10
16 ans et plus	(16)	8	(16)	9
Total	(213)	100	(181)	100

4.2 Situation de travail des pères

Le tableau 21 présente les données sur la situation de travail des pères.

Tableau 21: Situation de travail des pères

	(N)	%
Décédé	(44)	10
Retraité	(26)	6
Sans emploi	(27)	6
Invalide	(17)	4
Au travail	(318)	74
Total	(432)	100

Notons que dans l'ensemble, 3 étudiants ou étudiantes sur 4 avaient un père qui occupait un emploi au moment de l'enquête. On peut aussi remarquer la faible proportion de pères sans emploi dans la population étudiante (8% si on exclut les pères décédés, retraités et invalides) alors que le taux de chômage officiel pour la région était de 14,2% au moment de l'enquête.

Si on examine la situation de travail des pères d'après le secteur d'étude, on remarque, pour le secteur général, un plus haut pourcentage de pères au travail et, pour le secteur professionnel, davantage de pères sans emploi ou invalides (Cf. Tableau 22).

Tableau 22: Situation de travail du père selon le secteur

	Secteur			
	Professionnel		Général	
	(N)	%	(N)	%
Décédé	(26)	10	(18)	10
Retraité	(13)	5	(13)	7
Sans emploi	(21)	8	(6)	4
Invalide	(14)	6	(3)	2
Au travail	(182)	71	(136)	77
Total	(256)	100	(176)	100

À partir de questions sur le type d'entreprise où le père a un emploi, sur la fonction qu'il y exerce et sur le fait qu'il soit ou non salarié, nous avons pu identifier la classe sociale des pères (Cf. annexe 2). Le tableau 23 présente ces résultats.

Tableau 23: Classe sociale du père

	(N)	%
Prolétariat	(199)	46
Petite bourgeoisie	(114)	27
Bourgeoisie	(5)	1
Décédé, retraité, invalide ou sans emploi	(114)	26
Total	(432)	100

On remarque que 46% des jeunes ont un père qui exerce un emploi qui le situe dans le prolétariat alors que pour 27%, il se situe dans la petite bourgeoisie; 1% seulement proviennent de la bourgeoisie: nous les regrouperons par la suite avec la petite bourgeoisie.

On trouve au tableau 24 les données sur la classe sociale du père selon le secteur d'étude. Les jeunes du secteur général ont davantage un père appartenant à la petite bourgeoisie alors qu'une plus forte proportion de jeunes du professionnel ont un père appartenant au prolétariat. Au niveau des concentrations, c'est en "Sciences" que l'on remarque la plus forte proportion de jeunes dont le père appartient à la petite bourgeoisie, soit 53% (Cf. Tableau 25).

Tableau 24: Classe sociale du père d'après le secteur

Classe sociale	Secteur Professionnel (N)	%	Secteur Général (N)	%
Prolétariat	(131)	68	(82)	58
Petite bourgeoisie et bourgeoisie	(61)	32	(59)	42
Total	(192)*	100	(141)*	100

*Des étudiants et étudiantes dont le père est sans emploi ont répondu à cette question. Ceci explique que les totaux soient supérieurs à ceux des tableaux précédents.

Tableau 25: Classe sociale du père selon les concentrations

Concentration	Classe sociale: Prolétariat (N)	%	Petite bourgeoisie ou bourgeoisie (N)	%	Total (N)	%
Techn. biologiques	(27)	73	(10)	27	(37)	100
Techn. physiques	(36)	62	(22)	38	(58)	100
Techn. humaines	(28)	74	(10)	26	(38)	100
Techn. admin.	(39)	66	(20)	34	(59)	100
Arts, Lettres et Sciences humaines	(55)	65	(30)	35	(85)	100
Sciences	(27)	47	(30)	53	(57)	100

Les étudiantes proviennent davantage du prolétariat que les étudiants: c'est ce que laisse voir le tableau 26. Il aurait été intéressant de voir l'origine sociale des filles selon le secteur d'étude. En effet, d'autres recherches ont mis en évidence que les filles du secteur général proviennent de classes sociales plus élevées que les garçons de ce secteur et que ce sont donc "encore les filles d'ouvriers qui ont relativement le moins de chances d'accéder à des études universitaires".[1] Cette constatation reste à vérifier pour notre population.

Tableau 26: Classe sociale du père selon le sexe des étudiants et étudiantes

	Sexe			
	Masculin		Féminin	
Classe sociale	(N)	%	(N)	%
Prolétaire	(91)	60	(119)	68
Petite bourgeoisie et bourgeoisie	(60)	40	(77)	32
Total	(151)	100	(176)	100

4.3 Situation de travail des mères

Nous avions noté que trois étudiants ou étudiantes sur 4 avaient un père occupant un emploi au moment de l'enquête. Cette proportion s'abaisse à un ou une sur quatre lorsque l'on considère la situation de travail des mères (Cf. Tableau 27: 15% des mères travaillent à temps plein et 11% travaillent à temps partiel), 69% d'entre elles travaillent

1. Dandurand, P., Fournier, M., Conditions de vie de la population universitaire québécoise, D.G.E.P., Mai 1979, pp. 45-49.

à la maison (ménagères).[1] Notons qu'il n'y a pas de différence entre les situations de travail des mères des jeunes du secteur général et du secteur professionnel.

Tableau 27: Situation de travail de la mère

	(N)	%
Ménagère	(299)	69
Sans emploi actuellement	(11)	3
Travaille à plein temps	(66)	15
Travaille à temps partiel	(48)	11
Invalide	(1)	0
Décédée	(9)	2
Total	(434)	100

Si l'on examine la situation de travail des mères en rapport avec la situation de travail des pères (Cf. Tableau 28), on constate que 81% des mères qui ont un emploi ont un conjoint qui a aussi un emploi. On peut dire qu'il y a très peu de jeunes (au maximum 5% de l'ensemble de la population du CEGEP) qui proviennent d'un foyer où seule la mère a un emploi à l'extérieur.

1. Richard Filion dans le Profil socio-économique des étudiants du cegep de l'Outaouais (Hull, juin 1981), note: "Un père ayant un un travail rémunéré (90%) et une mère "reine du foyer" (49,5%), voilà la famille type de nos étudiants." Les plus faibles proportions de pères et de mères ayant un emploi rémunéré notées dans notre population reflètent probablement la situation de travail plus difficile en périphérie que dans un grand centre.

Tableau 28: Situation de travail de la mère selon la situation de travail du père

	Mère ayant un emploi rémunéré			
	Oui	Non	Non	Oui
	(N)	%	(N)	%
Père ayant un emploi	(223)	71	(92)	81
Père sans emploi	(92)	29	(22)	19
Total	(315)	100	(114)	100

Le tableau 29 présente les données sur la classe sociale des mères. On peut remarquer qu'une forte proportion d'entre elles (74%) occupent des emplois qui les situent dans le prolétariat: de plus, davantage de jeunes du secteur professionnel que du secteur général ont des mères occupant ce type d'emploi.

Tableau 29: Classe sociale des mères qui ont un emploi à l'extérieur selon le secteur

	Secteur					
	Professionnel		Général		Ensemble	
Classe sociale de la mère	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Prolétariat	(56)	79	(32)	67	(88)	74
Petite bourgeoise et bourgeoisie*	(15)	21	(16)	33	(31)	26
Total	(71)	100	(48)	100	(119)**	100

*Une seule mère occupant une fonction qui la situe dans la bourgeoisie, nous l'avons regroupée avec la petite bourgeoisie, comme dans le cas des pères.

**Des étudiants et étudiantes ont indiqué la fonction de leur mère sans emploi au moment de l'enquête.

Pour terminer, on notera que dans seulement 5 cas sur 97 la mère exerce un travail qui lui donne un statut social plus élevé que celui de son conjoint (Cf. Tableau 30).

Tableau 30: Classe sociale de la mère selon la classe sociale du père

Classe sociale du père	Classe sociale de la mère	
	Prol.	PB et B
Prolétariat	50	5
Petite bourgeoisie et bourgeoisie	21	21
	N total:	97

4.4. Revenu familial

Nous demandions aux étudiants et étudiantes de nous indiquer "le revenu familial brut (père et mère, s'il y a lieu) annuel". Le tableau 31 présente la répartition des réponses à cette question.

Tableau 31: Revenu familial brut annuel

Revenu	(N)	%
moins de 10 000	(58)	13
10 000 - 19 999	(106)	24
20 000 - 29 999	(75)	17
30 000 et plus	(43)	10
Ne sait pas	(139)	32
Ne veut pas répondre	(18)	4
Total	(439)	100

On peut d'abord noter la forte proportion d'étudiants et d'étudiantes qui n'ont pas fourni de réponse à cette question (36%); 32% disent ne pas savoir quel est le revenu familial et 4% ne veulent pas répondre à la question. Le tableau 32 nous indique la situation de travail des pères de ceux et celles qui n'ont pas répondu à la question: 38% des jeunes dont le père n'était pas au travail sont dans ce cas comparativement à 32% de ceux et celles qui appartiennent au prolétariat et à 43% de ceux et celles qui appartiennent à la petite bourgeoisie.

Tableau 32: Situation de travail des pères des jeunes qui n'ont pas indiqué le revenu familial brut annuel.

Situation du père	Proportion de non-réponse	Pourcentage	
Décédé	17/44	39%	43/114 : 38%
Retraité	9/26	35%	
Sans emploi	11/27	41%	
Invalide	6/17	35%	
Prolétariat	64/199	32%	
Petite bourgeoisie et bourgeoisie	50/119	42%	

En regard de la situation de travail des mères, ce sont les étudiants et étudiantes dont la mère est ménagère qui ont indiqué le moins de réponses si on les compare à ceux et celles dont la mère a un emploi à l'extérieur (Cf. Tableau 33)

Tableau 33: Situation de travail des mères des jeunes qui n'ont pas indiqué le revenu familial brut annuel.

Situation de travail de la mère	Proportion de non-réponse	Pourcentage
Ménagère	112/299	37%
Travail à l'extérieur	35/114	31%
Autres	7/21	33%

Si l'on regarde le revenu familial brut selon le secteur d'étude, (Cf.Tableau 34), on se rend compte qu'une plus forte proportion de jeunes du secteur général proviennent d'une famille où le revenu familial est supérieur à 30 000 $. Puisque les étudiants et étudiantes d'origine petite bourgeoise ont moins répondu à la question et qu'ils et elles sont plus nombreux et nombreuses au secteur général, on peut penser que la différence aurait été accentuée si tous et toutes avaient répondu à la question.

Tableau 34: Revenu familial brut selon le secteur

	Secteur					
	Professionnel		Général		Ensemble	
Revenu	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Moins de 10 000	(35)	13	(23)	13	(58)	13
10 000 à 19 999	(68)	26	(38)	21	(106)	24
20 000 à 29 999	(48)	18	(27)	15	(75)	17
30 000 et plus	(17)	7	(26)	15	(43)	10
NSP - refus	(93)	36	(64)	36	(157)	36
Total	(261)	100	(178)	100	(439)	100

Les étudiantes ont donné moins de réponses à cette question que les étudiants: elles semblent moins au courant de la situation financière de leur famille (Cf. Tableau 35). Elles déclarent des revenus familiaux inférieurs. Nous avons vu que leurs pères occupent davantage des emplois qui les situent dans le prolétariat mais nos résultats ne nous permettent pas de dire si ce sont celles-ci ou celles qui appartiennent à la petite bourgeoisie qui ont surtout répondu à la question.

Tableau 35: Revenu familial selon le sexe

Revenu familial	Sexe Masculin (N)	%	Féminin (N)	%
moins de 10 000	(23)	12	(35)	15
10 000 - 19 999	(48)	25	(56)	24
20 000 - 29 999	(36)	18	(37)	16
30 000 et plus	(30)	15	(13)	5
pas de réponse	(59)	30	(96)	40
Total	(196)	100	(237)	100

Une dernière remarque: malgré le faible nombre de réponses, le tableau 36 laisse entrevoir que les revenus familiaux sont liés au niveau de scolarité du père.

Tableau 36: Revenu familial selon la scolarité du père

	7 ans et moins (N)	%	8 à 12 ans (N)	%	13 ans et plus (N)	%
Moins de 20 000 $	(71)	70	(54)	54	(10)	23
20 000 $ et plus	(30)	30	(46)	46	(33)	77
Total	(101)	100	(100)	100	(43)	100

EN RÉSUMÉ,

Scolarité des parents

- 21% des pères et 20% des mères des étudiants et des étudiantes ont plus de 13 ans de scolarité.
  .Les mères ont davantage fréquenté le niveau secondaire que les pères.
  .Un plus fort pourcentage de pères d'étudiants et d'étudiantes du professionnel n'ont fréquenté que l'école primaire.
  .On retrouve les pères les plus scolarisés en "Sciences" et les mères les plus scolarisées en "Techniques biologiques", "Techniques humaines" et "Sciences".
  .Les mères des étudiantes sont davantage scolarisées que les mères des étudiants.

Situation de travail des pères

- 3 étudiants ou étudiantes sur 4 avaient un père qui occupait un emploi au moment de l'enquête.
- Plus de jeunes du professionnel que du général ont un père appartenant au prolétariat et c'est dans la concentration Sciences que l'on retrouve le plus de pères appartenant à la bourgeoisie ou à la petite bourgeoisie.
- Les pères des étudiantes sont plus nombreux à occuper des emplois qui les situent dans le prolétariat que les pères des étudiants.

Situation de travail des mères

- 69% des mères travaillent à la maison (ménagères), 15% ont un emploi à l'extérieur à temps plein et 11%, un emploi à temps partiel.
- 81% des mères qui ont un emploi ont un conjoint qui a aussi un emploi.
- Une forte proportion (74%) des mères qui travaillent à l'extérieur ont

un emploi qui les situe dans le prolétariat et davantage de jeunes du secteur professionnel que du secteur général ont une mère qui occupe ce type d'emploi.

Revenu familial

- Un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes n'ont pas fourni de réponse à cette question (36%).
- En considérant le fort taux de non-réponse on peut déceler les tendances suivantes:
  1) des revenus familiaux plus élevés au secteur général qu'au secteur professionnel;
  2) des revenus familiaux plus élevés pour les étudiants que pour les étudiantes;
  3) des liens entre le revenu familial et le niveau de scolarité du père.

5. Origine géographique

Nous demandions aux répondants et répondantes d'indiquer où vivaient leurs parents. C'est à partir des réponses à cette question que nous parlerons de leur origine géographique. Le tableau 37 présente les résultats d'après la localité de résidence des parents. Un certain nombre d'étudiants et d'étudiantes n'ont pas répondu à cette question (52, soit 12% de l'échantillon total); vingt ont par ailleurs indiqué de façon séparée le lieu de résidence de leur père et de leur mère et nous ne les avons pas considérés ici. Nous ne pouvons donc pas interpréter de façon isolée les pourcentages qui apparaissent au tableau 37. Il ressort cependant de l'ensemble de ce tableau qu'environ le quart des étudiants et étudiantes proviennent de la ville de Rimouski et que la moitié de la population du CEGEP se recrute dans un rayon d'environ 50 km autour de Rimouski. L'autre moitié provient de localités variées, davantage à l'est de Rimouski qu'à l'ouest.

À partir de la classification de l'OPDQ, nous avons caractérisé les localités d'origine des étudiants et étudiantes de l'Est du Québec. Le tableau 38 présente ces résultats de même que la répartition rurale et urbaine de la population de l'Est du Québec. La comparaison laisse voir qu'il y aurait au CEGEP de Rimouski surreprésentation des jeunes provenant de milieu urbain. Il faudrait cependant connaître les caractéristiques des étudiants et étudiantes des autres CEGEP de la région avant de conclure que les jeunes de milieu rural ont moins accès au CEGEP que ceux et celles qui proviennent de milieu urbain.

Nous demandions aussi aux étudiants et étudiantes de nous indiquer si leurs parents vivaient dans un rang puisqu'on entend souvent dire que les jeunes des rangs sont moins favorisé-e-s à l'école que ceux et celles des villages (transport scolaire, accès aux loisirs). Dans l'ensemble, 88 étudiants et étudiantes indiquent que leurs parents vivent dans un rang, ce qui constitue 25% de ceux et celles qui ont donné une réponse à cette question. On note cependant que pour l'Est du Québec, des 83

Tableau 37: Lieu de résidence des parents (N = 376)

Localité	%	
Rimouski	26	
Zone de Rimouski	11	47%
Zone de Mont-Joli	6	
Zone de Trois-Pistoles	4	
Ouest de Rimouski:		
Zone de Rivière-du-Loup	2	
Zone de Cabano	6	10%
Zone de St-Pascal	2	
Est de Rimouski:		
Zone de Matane	4	
Zone de Ste-Anne-des-Monts	2	8%
Zone de Gaspé	2	
Zone d'Amqui	8	12%
Zone de Matapédia	4	
Zone de New Richmond	4	
Zone de Paspébiac	5	15%
Zone de Chandler	2	
Iles-de-la-Madeleine	4	
Côte-Nord	4	
Québec/Montréal	2	
Autres régions périphériques	2	

Tableau 38: Répartition urbaine et rurale de la population de l'Est du Québec et des étudiants et étudiantes originaires de cette région

Type de localité	N	%	Région Est du Québec*
Urbaine	149		
	38		
	5	56	43,8
	1		
	6		
	199		
Rurale	153		
	1	44	56,2
	1		
	2		
	157		
Total	356	100	100

*Pourcentage de la population vivant dans des localités urbaines ou rurales (Statistique-Canada, recensement du Canada 1976. Population: répartition géographique. Répartition urbaine et rurale, catalogue 92-807)

étudiants et étudiantes dont les parents vivent dans des rangs, 31 sont de milieu urbain et 52 de milieu rural. L'appellation de rang (qui peut référer à des rues en milieu urbanisé) serait à préciser pour nous permettre de répondre à notre interrogation initiale. Nous ne conserverons donc pour la suite que la distinction milieu urbain / milieu rural.

Les étudiantes proviennent à peu près autant du milieu urbain que du milieu rural (49%, 51%) alors que les étudiants proviennent davantage

du milieu urbain (62%): c'est ce que laisse voir le tableau 39. La répartition est semblable si l'on considère le secteur d'étude (Cf. tableau 40). Autant d'étudiants et d'étudiantes du secteur professionnel proviennent du milieu rural que du milieu urbain (50-50) alors que 62% de ceux et celles qui sont au général proviennent de milieu urbain.

Tableau 39: Milieu d'origine des étudiant-e-s de l'Est du Québec* selon le sexe

Milieu d'origine	Sexe			
	Féminin		Masculin	
	(N)	%	(N)	%
Urbain	(88)	49	(99)	62
Rural	(90)	51	(61)	38
Total	(178)	100	(160)	100

*Nous n'avons considéré que les étudiant-e-s de l'Est du Québec: ceci explique que les totaux soient moins élevés qu'au tableau précédent.

Tableau 40: Milieu d'origine des étudiant-e-s de l'Est du Québec selon le secteur d'étude

Milieu d'origine	Secteur d'étude			
	Professionnel		Général	
	(N)	%	(N)	%
Urbain	(103)	50	(85)	62
Rural	(101)	50	(52)	38
Total	(204)	100	(137)	100

Nous avons vu que dans l'ensemble du CEGEP de Rimouski les jeunes de milieu urbain étaient surreprésentés: ils le sont encore davantage au secteur général. Ceci n'est pas sans lien avec le niveau de scolarité des pères (Cf. tableau 41), les pères les plus scolarisés (13 ans et plus) demeurant à 68% en milieu urbain.

Tableau 41: Milieu d'origine et niveau de scolarité du père

Milieu d'origine	Niveau de scolarité du père					
	7 ans et moins		8 - 12 ans		13 ans et plus	
	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Urbain	(65)	51	(58)	50	(37)	68
Rural	(63)	49	(58)	50	(18)	32
Total	(128)	100	(116)	100	(55)	100

EN RÉSUMÉ,

- Environ le quart des étudiants et étudiantes du CEGEP proviennent de la ville de Rimouski; un autre quart se recrute dans la périphérie proche (50 km). L'autre moitié provient de localités variées, davantage de l'est de Rimouski que de l'ouest.
- Les étudiants et étudiantes de milieux urbains sont surreprésentés au CEGEP de Rimouski.
- Les étudiants proviennent davantage de milieux urbains que les étudiantes.
- Les jeunes d'origine urbaine sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses au secteur général qu'au secteur professionnel.
- Les pères les plus scolarisés (13 ans et plus) demeurent davantage en milieu urbain.
- 88 étudiants et étudiantes disent que leurs parents vivent dans un rang. Dans l'Est du Québec, 31 proviennent de milieu urbain et 52 de milieu rural.

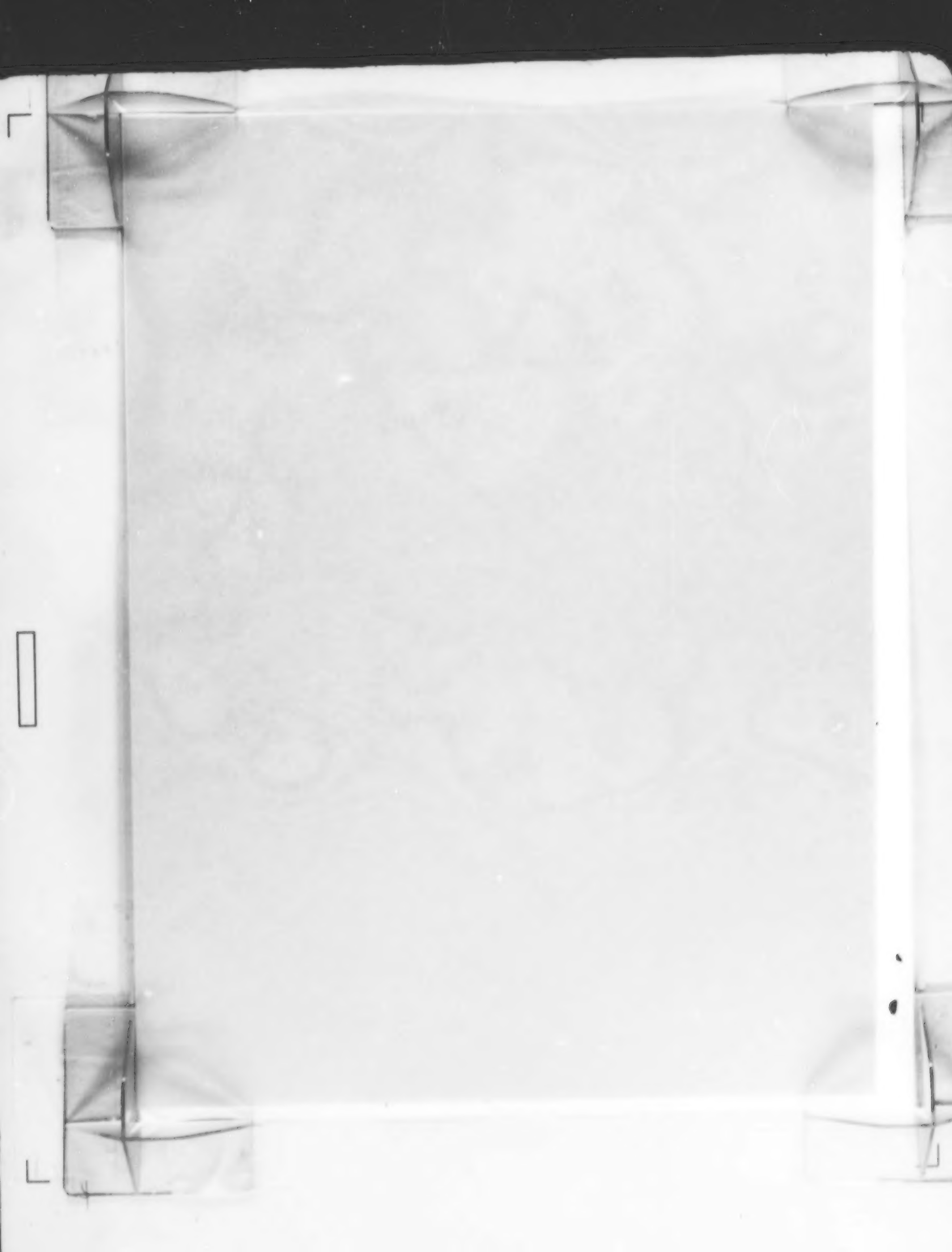

6. Autres caractéristiques des familles (taille, rang dans la famille, âge des parents)

Les familles des étudiants et étudiantes du CEGEP comportent-elles beaucoup d'enfants? Quel rang occupent ceux et celles qui fréquentent le CEGEP? Quel âge ont leurs parents? C'est ce que nous regarderons dans cette partie.

6.1 Taille des familles

On peut voir au tableau 42 que 36% des jeunes qui fréquentent le CEGEP proviennent de familles de 6 enfants et plus et 50% de familles de 3 à 5 enfants. Il y a cependant moins d'enfants à la maison que n'en comportent les familles. Comme on peut le voir au tableau 43, pour les étudiants et étudiantes de l'Est du Québec, il y a plus de familles nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain. Si l'on considère le secteur, il n'y a pas de différence dans la taille des familles. Les étudiantes qui, comme on l'a vu, proviennent davantage que les étudiants du milieu rural, sont aussi plus nombreuses à faire partie de familles de 6 enfants et plus (Cf. Tableau 44).

Tableau 42: Taille de la famille

	(N)	%
Nombre d'enfants		
1 à 2	(62)	14
3 à 5	(221)	50
6 et plus	(161)	36
Total	(444)	100
Nombres d'enfants vivant à la maison		
Aucun	(82)	18
1 à 2	(226)	51
3 à 5	(118)	27
6 et plus	(16)	4
Total	(442)	100

Tableau 43: Taille de la famille d'après le milieu d'origine (Est du Québec)

Nombre d'enfants	Milieu			
	Urbain		Rural	
	(N)	%	(N)	%
1 - 2	(34)	18	(15)	10
2 - 5	(97)	53	(67)	44
6 et plus	(53)	29	(70)	46
Total	(184)	100	(152)	100

Tableau 44: Taille de la famille selon le sexe

Nombre d'enfants	Sexe			
	Féminin		Masculin	
	(N)	%	(N)	%
1 - 2	(31)	13	(30)	15
3 - 5	(113)	48	(105)	52
6 et plus	(92)	39	(68)	33
Total	(237)	100	(203)	100

Pour fins de comparaison, on peut souligner que Richard Fillon*, dans son étude sur les étudiants et étudiantes du CEGEP de l'Outaouais, relevait 18% de familles de 1 ou 2 enfants, 60% de familles de 3 à 5 enfants et 21% de familles de 6 enfants et plus, i.e. moins de jeunes provenant de familles nombreuses.

*Fillon, Richard, Profil socio-économique des étudiants du Cégep de l'Outaouais, Hull, Juin 1981.

6.2 Rang dans la famille

On peut voir que 22% des étudiants et étudiantes sont soit enfant unique, soit aîné-e de leur famille alors que 38% sont dernier-né ou dernière-née (Cf. Tableau 45). Cette donnée expliquerait que, malgré la forte proportion de familles nombreuses, dans 69% des cas, il n'y a pas plus de 2 enfants à la maison. Il n'y a pas de différence quant au rang dans la famille quand on considère le secteur ou le sexe.

Tableau 45: Rang dans la famille

	(N)	%
Enfant unique	(5)	1
Aîné-e	(94)	21
2e à 5e	(134)	31
6e et plus	(39)	9
dernier	(169)	38
Total	(441)	100

6.3 Âge des parents

Le tableau 46 présente l'âge des parents d'après le secteur d'étude. On peut noter que les mères sont plus jeunes que les pères et que ce sont les mères des étudiants et des étudiantes du secteur professionnel qui sont les plus jeunes, 71% d'entre elles ayant moins de 50 ans.

Tableau 46: Âge des pères et des mères selon le secteur d'étude

	Professionnel (N)	%	Général (N)	%
Âge du père				
50 ans et moins	(115)	49	(77)	48
plus de 50 ans	(120)	51	(83)	52
Total	(235)	100	(160)	100
Âge de la mère				
50 ans et moins	(175)	71	(105)	60
plus de 50 ans	(72)	29	(70)	40
Total	(247)	100	(175)	100

EN RÉSUMÉ,

Taille de la famille

- Les étudiants et étudiantes proviennent à 36% de familles de 6 enfants et plus et à 50% de familles de 3 à 5 enfants. Dans 70% des cas il n'y a cependant pas plus de 2 enfants à la maison.
- On retrouve davantage de familles de 6 enfants et plus en milieu rural qu'en milieu urbain et les étudiantes sont plus nombreuses à faire partie de ce type de famille.

Rang dans la famille

- Très peu de jeunes sont enfant unique (1%), 21% sont aîné-e de leur famille et 38% dernier-né ou dernière-née.

Âge des parents

- Les mères sont globalement plus jeunes que les pères et les mères des étudiants ou étudiantes du secteur professionnel sont plus jeunes que celles du secteur général.

7. Perception de l'accès au CEGEP, cheminement scolaire, perspectives d'orientation

Dans cette partie, nous verrons comment les étudiants et étudiantes perçoivent les possibilités d'accès au CEGEP et nous esquisserons quel a été leur cheminement scolaire et quelles sont leurs perspectives d'orientation.

7.1 Perception de l'accès au CEGEP

Environ 25% des jeunes d'une classe d'âge donnée ont accès au CEGEP au Québec. Nous demandions à nos répondants et répondantes d'évaluer les "chances qu'a un-e jeune d'entrer au CEGEP". Le tableau 47 nous laisse voir que, dans l'ensemble, les étudiants et étudiantes du CEGEP surévaluent les possibilités d'accéder au CEGEP. En effet, 54% considèrent que les chances qu'a un ou une jeune d'entrer au CEGEP sont "très bonnes" et seulement 1% estiment ces chances comme "faibles". Ce sont les jeunes du secteur général, de sexe masculin et d'origine sociale "petite bourgeoise" qui surestiment le plus ces chances (Cf. Tableau 47). Il n'y a pas de différence d'après l'origine géographique. On peut penser que plus les jeunes font partie d'un groupe favorisé par rapport à la fréquentation du CEGEP, plus ils ou elles surévaluent les possibilités des autres d'accéder au niveau collégial.

Par une question ouverte nous demandions aux étudiants et étudiantes de nous indiquer la principale raison pour laquelle un certain nombre de jeunes ne s'inscrivent pas au CEGEP. Nous avons regroupé ces raisons en sept (7) catégories; le tableau 48 présente ces résultats. Pour la majorité des étudiants et des étudiantes (58%), ce sont d'abord des raisons individuelles qui font que les jeunes ne s'inscrivent pas au CEGEP: manque de motivation, manque de confiance en soi, pas de projet à ce niveau, difficultés d'apprentissage. Très peu soulignent l'éloignement géographique (1%). Le manque de moyens financiers en tant que tel

Tableau 47: Perception de l'accès au CEGEP

	"D'après toi, quelles chances a un jeune d'entrer au CEGEP?"							
	Très bonnes		Moyennes		Faibles		Total	
	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Ensemble	(239)	54	(195)	45	(5)	1	(439)	100
Secteur								
Professionnel	(133)	51	(127)	48	(3)	1	(263)	100
Général	(106)	60	(69)	39	(2)	1	(177)	100
Sexe								
Féminin	(111)	47	(123)	52	(1)	1	(235)	100
Masculin	(123)	62	(71)	36	(4)	2	(198)	100
Classe sociale du père								
Prolétariat	(106)	51	(97)	47	(3)	2	(206)	100
P. B. et B.	(71)	60	(47)	39	(1)	1	(119)	100

Tableau 48: Raisons de ne pas s'inscrire au CEGEP

	(N)	%	
Manque de motivation	(156)	36	]
Manque de confiance en soi	(18)	4	] 58%
Ne fait pas partie de ses projets	(26)	6	]
Difficultés d'apprentissage	(53)	12	]
Eloignement géographique	(3)	1	
Pressé de travailler	(111)	25	
Manque de moyens financiers	(70)	16	
Total	(437)	100	

est peu évoqué (16%); dans 25% des cas on donne la raison "pressé de travailler" qui peut renvoyer à la situation financière des jeunes mais encore là de façon individuelle. Les étudiants et étudiantes semblent, dans l'ensemble, peu au courant de la sélection qui s'effectue à l'entrée du CEGEP sur la base de la langue maternelle, de la scolarité et de l'origine sociale des parents.[1] Notons que les étudiants et étudiantes du secteur général mentionnent plus souvent des raisons personnelles que ceux du professionnel (65% contre 54%). De même, les garçons les mentionnent plus volontiers que les filles (62% contre 54%) et les jeunes de la petite bourgeoisie plus que ceux et celles qui appartiennent au prolétariat (61% contre 53%).

7.2 Cheminement scolaire

7.2.1 Orientation au secondaire

Le cours professionnel au secondaire est en principe terminal. Très peu de jeunes ayant terminé le secondaire professionnel long accèdent à des études collégiales (dans notre cas ils et elles constituent 8% des étudiants et étudiantes du secteur professionnel et 4% du secteur général) (Cf. Tableau 49). Ceux et celles qui proviennent du professionnel court, au niveau secondaire, constituent des exceptions (1%). Notons que des 34 étudiants et étudiantes qui ont fait un cours professionnel au secondaire, 22 ont 19 ans et plus: il pourrait s'agir pour plusieurs d'un retour aux études. La presque totalité des étudiants et étudiantes du CEGEP proviennent donc du secteur général du secondaire.

---

1. Citons, entre autres Paul Corbeil, Relance 78, Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-77, M.E.Q., juin 1979: "La scolarité du père contribue au choix du secteur général au niveau secondaire, elle est presque le seul facteur important dans la décision de poursuivre des études collégiales".

Tableau 49: Orientation au secondaire et secteur d'étude au CÉGEP

Orientation au secondaire	Secteur Professionnel (N)	%	Général (N)	%	Ensemble (N)	%
Général	(239)	91	(171)	95	(410)	92
Professionnel long	(22)	8	(7)	4	(29)	7
Professionnel court	(3)	1	(2)	1	(5)	1
Total	(264)	100	(180)	100	(444)	100

7.2.2 Résultats scolaires antérieurs

Les moyens d'évaluation (tests, examens) et les résultats scolaires qui en découlent constituent un moyen de sélectionner les étudiants et étudiantes et de les orienter dans des cheminements scolaires différents. On trouvera au tableau 50 comment les étudiants et étudiantes du CEGEP évaluent leurs résultats scolaires au primaire et au secondaire. On remarque d'abord que les pourcentages d'étudiants et d'étudiantes qui disent avoir eu des résultats faibles tant au primaire qu'au secondaire sont pratiquement négligeables (3% et 1%). Leurs résultats scolaires au primaire étaient forts pour les 2/3 de l'ensemble des répondants et répondantes. Notons que les jeunes du général sont plus nombreux et nombreuses à mentionner des résultats forts que ceux et celles du professionnel.

Au niveau secondaire, dans l'ensemble, 1/3 des jeunes disent avoir eu des résultats forts. Comme on l'a vu plus haut, 92% proviennent du secteur général du secondaire. La majorité n'ont plus retrouvé dans leurs classes à ce niveau des jeunes "plus faibles au primaire" qui ont emprunté d'autres voies du secondaire. La compétition est devenue plus forte et cela explique sans doute qu'on rapporte moins de résultats forts au secondaire qu'au primaire. On remarquera

cependant que l'écart s'accentue entre le professionnel et le général (résultats forts: au professionnel: 23%; au général: 43%).

Tableau 50: Évaluation des résultats scolaires au primaire et au secondaire selon le secteur d'étude

	Secteur					
	Professionnel		Général		Ensemble	
Résultats au primaire	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Forts	(162)	61	(125)	70	(287)	64
Moyens	(98)	37	(49)	27	(147)	33
Faibles	(6)	2	(6)	3	(12)	3
Total	(266)	100	(180)	100	(446)	100
Résultats au secondaire						
Forts	(62)	23	(76)	43	(138)	32
Moyens	(199)	76	(97)	55	(296)	67
Faibles	(2)	1	(4)	2	(6)	1
Total	(263)	100	(177)	100	(440)	100

Ajoutons que dans la concentration "Sciences", 60% des étudiants et étudiantes indiquent avoir obtenu des résultats forts au secondaire.

Autant au primaire qu'au secondaire, les étudiantes sont plus nombreuses à mentionner qu'elles obtenaient des résultats forts (au primaire: 70% contre 57%; au secondaire: 34% contre 28%). Les étudiantes n'ayant en général pas tendance à se surestimer, on peut se demander s'il ne leur est pas nécessaire de démontrer une meilleure réussite scolaire que leurs confrères pour avoir accès à des études collégiales.

7.2.3 Arrêt des études

La presque totalité des étudiants et étudiantes du CEGEP (91%) ont eu un cheminement scolaire ininterrompu et sont passé-e-s directement du secondaire au CÉGEP.

Trente-neuf (39) répondant-e-s (soit 9%) ont à un moment ou l'autre arrêté leurs études. La majorité d'entre eux et elles (75%) ont fait un arrêt de moins de 2 ans. Leur nombre est peu élevé mais on peut cependant indiquer que les 3/4 ont 19 ans et plus, qu'il y a autant de filles que de garçons dans ce cas et qu'il n'y a pas de différence si l'on considère le secteur d'étude. Les raisons invoquées pour justifier un arrêt de leurs études sont les suivantes: entrée sur le marché du travail (14), indécision dans l'orientation (8), possession antérieure d'un diplôme (3, uniquement âgé-e-s de 19 ans et plus), mariage (2, uniquement des filles).

7.3 Choix du programme d'étude au CEGEP

Selon une étude portant sur "les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans", les étudiants et étudiantes déclarent que leur choix de carrière est difficile à faire parce que souvent ils et elles ne sont pas prêt-e-s à l'envisager et que le manque d'emploi après leurs études les préoccupe.* Nous demandions à nos répondants et répondantes de nous indiquer si le programme d'étude dans lequel ils et elles étaient inscrit-e-s correspondait au programme qu'ils et elles voulaient poursuivre.

La très grande majorité, 88%, disent étudier dans le programme de leur choix (Cf. Tableau 51). Cette proportion varie cependant selon les concentrations: les jeunes de Techniques physiques disent à 97% être

---

* INCI-SORECOM, Les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans, MEQ, juin 1980.

Tableau 51: Choix du programme d'étude selon les concentrations

Concentrations	Es-tu dans le programme d'étude que tu souhaitais poursuivre? OUI (N)	OUI %	NON (N)	NON %
Techniques biologiques	(50)	94	(3)	6
Techniques physiques	(74)	97	(2)	3
Techniques humaines	(46)	85	(8)	15
Techniques administratives	(68)	83	(14)	17
Lettres et Sciences humaines	(100)	88	(13)	12
Sciences	(52)	83	(11)	17
Ensemble	(390)	88	(51)	12

Tableau 52: Choix du programme d'étude selon la classe sociale

C.S. du père	Es-tu dans le programme d'étude que tu souhaitais poursuivre? OUI (N)	OUI %	NON (N)	NON %
Prolétariat	(174)	83	(36)	17
P.B. et B.	(109)	92	(9)	8

dans les programmes de leur choix alors que ce pourcentage s'abaisse à 83% en Sciences et en Techniques administratives. On peut aussi noter que les étudiants et étudiantes de provenance petite bourgeoise sont davantage dans le programme de leur choix que ceux et celles qui proviennent du prolétariat (Cf. Tableau 52: 92% contre 83%).

Les 12% (51) d'étudiants et d'étudiantes qui ne sont pas dans le programme de leur choix en donnent les raisons suivantes:

14 (27%) veulent changer de concentration et ont fait un mauvais choix au départ;

12 (24%) ont fait face à des concentrations contingentées ou à des cours non disponibles;

8 (16%) ont manqué d'information;

6 (12%) trouvent les exigences trop grandes;

2 (4%) n'avaient pas les prérequis exigés;

9 (17%) ne précisent pas la raison.

Le choix du programme d'étude est fait depuis moins d'un an pour 44% des étudiants et étudiantes qui sont dans la concentration de leur choix (Cf. Tableau 53). On peut remarquer que ce choix est encore plus récent pour les étudiants et étudiantes de Collège I et de 17 ans et moins. C'est donc une très faible minorité des étudiants et étudiantes qui, à l'entrée au Collège, ont fait le choix de leur orientation depuis plus de 3 ans (au plus 12%). On peut donc dire qu'au moment où ces jeunes ont choisi le secteur général ou professionnel au niveau secondaire, très peu savaient vers quelle concentration ils ou elles s'orienteraient au CEGEP.

Nous demandions à nos répondants et répondantes de nous indiquer qui les avaient influencé-e-s dans le choix de leur carrière actuelle. Comme on peut le voir au tableau 54, 71% considèrent que leur choix est dû à des motivations personnelles. Les professeur-e-s et les cours

Tableau 53: Moment du choix du programme d'étude selon l'âge et le niveau

	Le choix du programme d'étude est fait depuis					
	Moins d'un an		de 1 à 3 ans		Plus de 3 ans	
Niveau	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Collège I	(108)	56	(61)	32	(23)	12
Collège II	(44)	29	(66)	44	(40)	27
Âge						
17 ans et moins	(68)	57	(39)	33	(12)	10
18 ans et plus	(86)	37	(89)	38	(57)	25
Ensemble	(154)	44	(128)	37	(68)	19

Tableau 54: Influences dans le choix de carrière

Qui t'a le plus influencé dans ton choix de carrière actuel?	(N)	%
Un-e ami-e	(26)	6
Mes parents	(28)	7
Un-e professeur-e	(3)	1
Cours d'orientation	(27)	6
Les médias d'information	(19)	4
Motivation personnelle	(309)	71
Autres	(21)	5
Total	(433)	100

d'orientation sont très faiblement mentionnés (7%). Notons que nous proposions des choix de réponse et que nous ne demandions qu'une seule réponse. Il se peut que des jeunes, influencé-e-s aussi par diverses personnes, n'aient cité que les motivations personnelles. Quand on aide un étudiant ou une étudiante à faire un choix de carrière, ne leur dit-on pas d'ailleurs "qu'en fin de compte ce choix dépend d'eux-mêmes et d'elles-mêmes"? Il serait intéressant d'approfondir cette question et de la mettre en relation avec les perceptions que les jeunes ont de l'accès au CEGEP où, là aussi (bien que la question ait été ouverte), on a vu l'importance des "raisons personnelles".

Notons que les motivations personnelles sont davantage invoquées en Collège II qu'en Collège I (Cf. Tableau 55), comme si les étudiants et étudiantes avaient "intégré" leur choix de carrière et oublié les influences subies.

Tableau 55: Influences dans le choix de carrière selon le niveau

Influences dans le choix de carrière	Collège I (N)	%	Collège II (N)	%
"Motivations personnelles"	(160)	67	(142)	77
Autres	(80)	33	(42)	23
Total	(240)	100	(184)	100

7.4 Perspectives d'orientation

L'étude de Paul corbeil, Relance 1978, indique que pour l'année 1976-77, "2,5% des diplômés du secteur professionnel au collégial poursuivent leurs études à l'université comparativement à 13% du secteur général"[1]. De façon générale, les jeunes qui accèdent à l'université

1. Corbeil, Paul, Relance 1978, les choix scolaires, MEQ, 1979, p. 9.

poursuivent leurs études dans une famille de programmes semblable à celle dans laquelle ils et elles étudiaient au niveau collégial.

La même étude[1] fait ressortir des caractéristiques liées à la poursuite des études universitaires: la langue maternelle de l'étudiant ou de l'étudiante et la scolarité du père en sont les principales. Cependant, peu importe la langue maternelle, la scolarité du père ou le type d'établissement fréquenté au collégial (privé ou public), les étudiants accèdent en plus grand nombre que les étudiantes au niveau universitaire. Notons que, de plus, le sexe joue un rôle important dans le choix du programme universitaire, certaines disciplines étant, comme au niveau collégial, majoritairement féminines et d'autres, majoritairement masculines (Cf. Tableau 56).

Nous tenterons de voir si la situation au CEGEP de Rimouski ressemble à celle de l'ensemble du Québec.

7.4.1 Carrière envisagée

On trouvera au tableau 57 les études requises par les carrières vers lesquelles se destinent les étudiants et étudiantes des diverses concentrations. On peut noter que seulement 8% des personnes interrogées n'ont pas fourni de réponse à cette question. Ce sont les jeunes du secteur général qui répondent le moins (11% en Lettres et Sciences humaines, 14% en Sciences).

Certaines cases comportent peu de réponses mais on peut faire les constatations suivantes à propos de ce tableau. Les étudiants et étudiantes envisagent dans l'ensemble une carrière qui correspond à leurs études collégiales. En Techniques biologiques, physiques et

1. Corbeil, Paul, Relance 1978, La persévérance scolaire, 1976-77, MEQ, 1979, pp. 14-17.

Tableau 56: Diplômes universitaires décernés par les universités québécoises au niveau du premier cycle, selon le sexe et la spécialisation et pourcentage des femmes par rapport à l'ensemble. Québec 1976-77*

Spécialité	*Femmes*	*Hommes*	*Total*	*% des femmes*
Sc. infirmières	169	6	175	96,6
Sc. ménagères	96	7	103	93,2
Réhabilitation	243	36	279	87,1
Service social	205	55	260	78,8
Musique	130	54	184	70,7
Beaux arts et arts appliqués	203	108	311	65,3
Éducation	2 017	1 140	3 157	63,9
Pharmacie	139	108	247	56,3
Arts et lettres	2 468	2 214	4 682	52,7
Journalisme	39	41	81	48,1
Sciences pures	1 511	2 066	3 577	42,2
Optométrie	15	25	40	37,5
Droit	253	539	792	31,9
Médecine	229	513	742	30,9
Éducation phys.	31	92	123	25,2
Agriculture	58	175	233	24,9
Théologie	34	104	138	24,6
Architecture	45	180	225	20,0
Méd. vétérinaire	12	50	62	19,4
Comm. et affaires	469	2 057	2 526	18,6
Art dentaire	13	128	141	9,2
Génie et sciences appliquées	35	1 145	1 180	3,0
Total	8 414	10 844	19 258	43,7

Source: Tableau 32: Baccalauréats et premiers grades professionnels décernés, selon la spécialisation et le sexe, Canada et provinces, 1976-1977. L'Éducation au Canada, Revue statistique pour 1977-1978, Catalogue 81-119 annuel.

N.B. : Sans pouvoir expliquer son omission, nous observons que le B. Sc. (diététique et nutrition) n'apparaît pas parmi les données fournies par Statistique Canada. Les effectifs féminins dans cette discipline se situent autour de 96 %.

*Tiré de Francine Descarries-Bélanger, L'école rose... et les cols roses. Montréal: CEQ et Albert St-Martin, 1980, p. 88.

Tableau 57: Carrière envisagée d'après la concentration d'étude

Études requises par la carrière envisagée \ Concentration au CÉGEP	Techn. biol.		Techn. phys.		Techn. humaines		Techn. admin.		Lettres Sc. hum.		Sciences	
	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Techn. biologiques	(48)	89	(2)	3			(1)	1	(1)	1	(1)	2
Techn. physiques			(66)	87			(1)	1	(2)	2	(2)	3
Techn. humaines	(1)	2			(39)	71			(3)	2	(2)	3
Techn. administratives	(1)	2			(5)	9	(69)	84	(2)	2	(3)	5
Sc. humaines	(2)	3			(8)	15	(4)	5	(80)	68	(5)	8
Sc. santé	(1)	2	(1)	1							(9)	14
Sc. pures							(1)	1	(1)	1	(14)	22
Sc. appliquées			(5)	6							(15)	23
Sc. administration									(15)	13	(4)	6
Pas de réponse	(1)	2	(2)	3	(3)	5	(6)	8	(13)	11	(9)	14
TOTAL	(54)	100	(76)	100	(55)	100	(82)	100	(117)	100	(64)	100

administratives, respectivement 89%, 87% et 84% des jeunes s'orientent vers une carrière qui réclame des études collégiales dans leur concentration. Soulignons qu'en Techniques humaines, on observe 15% d'étudiants et d'étudiantes qui viseraient une carrière nécessitant des études universitaires. En Lettres et Sciences humaines, 81% souhaitent poursuivre une carrière universitaire correspondant à leur concentration (68% en Sciences humaines et 13% en Sciences administratives). C'est en Sciences que les choix sont les plus diversifiés (on sait que ces études comportent des prérequis à la majorité des diplômes): 71% y visent une carrière universitaire dans divers secteurs.

Si l'on regroupe les réponses par secteur et les carrières selon qu'elles nécessitent ou non des études universitaires, on note que 8% des étudiants et étudiantes du professionnel visent une carrière universitaire comparativement à 79% de ceux et celles qui sont au général (Cf. Tableau 58).

Tableau 58: Carrière envisagée selon le secteur

Études universitaires nécessaires à la carrière	Secteur Professionnel (N)	%	Général (N)	%
Oui	(22)	8	(143)	79
Non	(233)	87	(16)	9
Pas de réponse	(12)	5	(22)	12
Total	(267)	100	(181)	100

Si on applique à la population de niveau III, les proportions observées au secteur professionnel, on peut dire que, pour l'ensemble du collège, environ 1 jeune sur 3 s'oriente vers une carrière

requérant des études universitaires*. À titre de comparaison, on peut indiquer que Richard Filion, dans l'étude déjà citée (p. 42) notait que 54,4% des étudiants et étudiantes du CEGEP de l'Outaouais désiraient poursuivre des études universitaires.

Si l'on examine les études requises par les carrières envisagées en fonction de la scolarité du père et de sa classe sociale (Cf. Tableaux 59 et 60), on note que les étudiants et étudiantes qui se destinent vers des carrières nécessitant des études universitaires sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses que les autres à avoir un père plus scolarisé (13 ans et plus) et à provenir de la petite bourgeoisie.

Tableau 59: Carrière envisagée selon la scolarité du père

	Études universitaires requises par la carrière			
	OUI		NON	
Scolarité du père	(N)	%	(N)	%
1 - 7 ans	(52)	38	(94)	45
8 - 12 ans	(50)	37	(80)	39
13 - 15 ans	(20)	15	(20)	10
16 ans et plus	(13)	10	(12)	6
Total	(135)	100	(206)	100

*S'orienteraient vers des études universitaires 79% des 1202 inscrit-e-s au secteur général, soit 950 et 8% des 2478 inscrit-e-s au secteur professionnel, soit 198, ce qui totalise 31% de l'ensemble des étudiants et étudiantes.

Tableau 60: Carrière envisagée selon la classe sociale du père

Classe sociale du père	Études universitaires requises par la carrière: OUI (N)	OUI %	NON (N)	NON %
Prolétariat	(52)	47	(124)	63
Petite bourgeoisie et bourgeoisie	(58)	53	(74)	37
Total	(110)	100	(198)	100

Les étudiantes sont à peu près aussi nombreuses que les étudiants à s'orienter vers des carrières universitaires (39% contre 41%). Les options vers lesquelles elles se dirigent reflètent cependant l'influence du sexe dans le choix de l'orientation: plus de 80% d'entre elles envisagent des carrières en Sciences humaines alors que plus de 60% des garçons s'orientent vers les Sciences (Cf. Tableau 61).

Tableau 61: Programmes universitaires envisagés selon le sexe.

Programmes universitaires	Sexe: Féminin (N)	Féminin %	Masculin (N)	Masculin %
Sciences humaines	(74)	84	(25)	34
Sciences de la santé	(6)	7	(5)	7
Sciences pures	(6)	7	(10)	13
Sciences appliquées	(0)	0	(17)	23
Sciences administratives	(2)	2	(17)	23
Total	(88)	100	(74)	100

7.4.2 Intention de s'inscrire à l'université

En plus de leur choix de carrière, nous demandions aux étudiants et étudiantes leur intention de s'inscrire à l'université.

Comme on peut le voir au tableau 62, 83% des étudiants et étudiantes du secteur général ont l'intention de s'inscrire à l'université comparativement à 12% de ceux et celles qui sont au secteur professionnel. C'est au secteur professionnel que le taux d'indécision est le plus élevé (34% contre 9% au secteur général). Les programmes du secteur professionnel étant en général terminaux, on peut s'attendre à ce qu'une faible minorité décide de s'inscrire à l'université.

Tableau 62: Intention de s'inscrire à l'université selon le secteur d'étude

	Secteur Professionnel (N)	%	Général (N)	%	Ensemble (N)	%
Oui	(33)	12	(148)	83	(181)	41
Non	(143)	54	(15)	8	(158)	35
Ne sait pas	(91)	34	(16)	9	(107)	24
Total	(267)	100	(179)	100	(446)	100

Les proportions de jeunes voulant s'inscrire à l'université sont comparables aux choix de carrières que nous avons vus précédemment (Cf. Tableau 58: 83% et 79% au général; 12% et 8% au professionnel). On peut cependant s'interroger sur la large part d'indécision au professionnel (34%) alors que seulement 5% n'ont pas fourni de réponse quand on leur demandait d'indiquer leur choix de carrière. Est-ce que les étudiants et étudiantes du professionnel ne seraient

informé-e-s que les carrières choisies ne requièrent pas d'études universitaires? Est-ce qu'ils et elles "rêvent" encore de l'université bien que leur cheminement ne les y conduise pas? Est-ce que ces jeunes se refusent de dire qu'ils et elles n'iront pas à l'université comme si c'était une "mauvaise réponse"?

Ce sont les étudiants et étudiantes de milieu urbain et d'origine petite bourgeoise (proportionnellement plus nombreux et nombreuses au secteur général) qui ont davantage l'intention de s'inscrire à l'université (Cf. Tableau 63).

Tableau 63: Intention de s'inscrire à l'université selon l'origine géographique et la classe sociale du père

	Origine géographique			
	Urbaine		Rurale	
	(N)	%	(N)	%
Oui	(89)	47	(45)	29
Non	(58)	31	(68)	45
Ne sait pas	(41)	22	(39)	26
Total	(188)	100	(152)	100

	Classe sociale du père			
	Prolétariat		P.B. et B.	
	(N)	%	(N)	%
Oui	(78)	37	(62)	52
Non	(79)	37	(36)	30
Ne sait pas	(55)	26	(22)	18
Total	(212)	100	(120)	100

Nous demandions à ceux et celles qui ne voulaient pas s'inscrire à l'université ou qui n'avaient pas encore arrêté leur décision de nous indiquer la principale raison motivant cette position. Le tableau 64 présente ces résultats selon le secteur: il y a évidemment peu d'étudiants et d'étudiantes du secteur général dans ce cas puisque massivement ils et elles s'orientent vers l'université. Mentionnons cependant que 27% des jeunes du professionnel qui ont dit ne pas vouloir s'inscrire à l'université indiquent ici qu'ils et elles sont pressé-e-s de travailler.

Tableau 64: Raisons de ne pas s'inscrire à l'université d'après le secteur

Raisons	Secteur Professionnel (N)	%	Général (N)	%
Cours terminal	(72)	31	(8)	26
Pressé-e de travailler	(63)	27	(6)	19
Avenir non décidé	(43)	18	(7)	23
Manque de confiance en soi	(21)	9	(5)	16
Coûts dus à l'éloignement	(8)	3	(1)	3
Non précisé	(27)	12	(4)	13
Total	(234)	100	(31)	100

EN RÉSUMÉ,

Perception de l'accès au CEGEP

- L'ensemble des étudiants et étudiantes surévaluent les chances qu'a un ou une jeune d'entrer au CEGEP (54% les considèrent très bonnes et 1% les estiment faibles). Ce sont les jeunes du secteur général, de sexe masculin et d'origine sociale petite bourgeoise qui surestiment le plus ces chances.

Raisons de ne pas aller au CEGEP

- Pour la majorité des étudiants et étudiantes, ce sont d'abord des raisons individuelles qui font que les jeunes ne s'inscrivent pas au CEGEP. Ce type de raison est davantage invoqué par les groupes mentionnés plus haut: secteur général, sexe masculin, petite bourgeoisie.

Cheminement scolaire

Orientation au secondaire

- La presque totalité des étudiants et étudiantes du CEGEP proviennent du secondaire général (92% contre 7% provenant du professionnel long et 1% du professionnel court).

Résultats scolaires antérieurs

- Une fraction négligeable d'étudiants et d'étudiantes disent avoir eu des résultats faibles au primaire et au secondaire.
- Près des 2/3 disent avoir eu des résultats forts au primaire et près du tiers au secondaire. La compétition plus forte au secondaire pourrait expliquer cette différence.

- Ce sont les jeunes du secteur général et les étudiantes qui mentionnent davantage avoir eu des résultats forts au primaire et au secondaire.

Arrêt des études

- La presque totalité des étudiants et étudiantes du CEGEP (91%) sont passé-e-s directement du secondaire au CEGEP. La majorité de ceux et celles qui ont interrompu leurs études (75%) ont fait un arrêt de moins de deux ans.

Choix du programme d'étude au CEGEP

- La très grande majorité des répondants et répondantes (88%) disent étudier dans le programme de leur choix.
- Le choix du programme d'étude est très récent pour la majorité des étudiants et étudiantes.
- Pour 71% des étudiants et étudiantes, ce choix est dû à des motivations personnelles.

Perspectives d'orientation

Carrière envisagée

- Les étudiants et les étudiantes envisagent dans l'ensemble une carrière qui correspond à leurs études collégiales.
- Une minorité d'étudiants et d'étudiantes du professionnel (8%) visent une carrière nécessitant des études universitaires, alors qu'au secteur général, c'est le cas de la très grande majorité (79%).
- Les étudiants et étudiantes qui s'orientent vers une carrière universitaire ont des pères plus scolarisés et de classe sociale plus élevée (P.B. et B.) que les autres.

- Les étudiantes qui se destinent à l'université s'orientent vers les Sciences humaines (80%) alors que les étudiants se dirigent plutôt vers les Sciences (60%).

Intention de s'inscrire à l'université

- Les jeunes du secteur général (83%), de milieu urbain (47%) et de classe sociale plus élevée (P.B. et B.: 52%) ont davantage l'intention de s'inscrire à l'université que les autres.
- Un pourcentage élevé de jeunes du professionnel (34%) disent ne pas savoir si ils ou elles s'inscriront à l'université ou non.

8. Caractéristiques de la résidence des étudiants et étudiantes

Comme on l'a vu précédemment, 75% des répondants et répondantes ne proviennent pas de la ville de Rimouski. Cette situation n'est pas sans influence sur le lieu de résidence pendant l'année scolaire. Elle a aussi des implications financières. Nous ne pouvions, dans le cadre de cette recherche, faire une étude détaillée des conditions de logement des étudiants et des étudiantes. Nous nous sommes limités à 3 aspects de cette question:

1) le fait d'habiter chez ses parents ou non;
2) le type de résidence (chambre, appartement);
3) le coût du logement.

8.1 Lieu de résidence

Comme on peut le voir au tableau 65, 30% des répondants et répondantes habitent chez leurs parents. Puisque les jeunes originaires de Rimouski n'habitent pas tous et toutes chez leurs parents, on peut présumer qu'un certain nombre d'étudiants et d'étudiantes (au minimum 5%) voyagent quotidiennement vers les localités environnantes.

Tableau 65: Lieu de résidence pendant l'année scolaire

	(N)	%
Habitent chez leurs parents	(131)	30
N'habitent pas chez leurs parents	(306)	70
Total	(437)	100

À titre de comparaison, nous pouvons souligner que Richard Filion notait que 74% des jeunes du CEGEP de l'Outaouais résidaient au domicile de leurs parents.*

* Id., ibid., p. 23

On peut voir au tableau 66 que les garçons (36%) habitent davantage chez leurs parents que les filles (24%). Nous avons constaté plus haut que 62% des garçons provenaient de milieu urbain comparativement à seulement 49% des filles.

Tableau 66: Lieu de résidence selon le sexe

	Sexe			
	Féminin		Masculin	
	(N)	%	(N)	%
Habitent chez leurs parents	(57)	24	(70)	36
N'habitent pas chez leurs parents	(179)	76	(125)	64
Total	(236)	100	(195)	100

Les jeunes d'origine rurale sont très peu nombreux et nombreuses à habiter chez leurs parents (4%) alors que plus de la moitié (55%) des jeunes de milieu urbain le font (Cf. Tableau 67). Le fait que les filles proviennent davantage de milieux éloignés de Rimouski pourrait expliquer qu'elles sont moins nombreuses à habiter chez leurs parents.

Tableau 67: Lieu de résidence selon l'origine géographique

	Urbain		Rural	
	(N)	%	(N)	%
Habitent chez leurs parents	(101)	55	(6)	4
N'habitent pas chez leurs parents	(83)	45	(144)	96
Total	(184)	100	(150)	100

Si l'on considère l'âge, le secteur d'étude et la classe sociale, les pourcentages d'étudiants et d'étudiantes résidant chez leurs parents sont les suivants: 38% des 17 ans et moins comparativement à 26% des 18 ans et plus; 40% au secteur général* comparativement à 24% au secteur professionnel; 42% d'origine petite bourgeoise comparativement à 23% provenant du prolétariat (Cf. Tableau 68).

Tableau 68: Lieu de résidence selon l'âge, le secteur d'étude et la classe sociale

	Habitent chez leurs parents		N'habitent pas chez leurs parents		Total	
Âge	(N)	%	(N)	%	(N)	%
17 ans et moins	(59)	38	(97)	62	(156)	100
18 ans et plus	(72)	26	(209)	74	(281)	100
Secteur						
Général	(69)	40	(104)	60	(173)	100
Professionnel	(62)	24	(201)	76	(263)	100
Classe sociale						
Prolétariat	(48)	23	(159)	77	(207)	100
P.B. et B.	(50)	42	(68)	58	(118)	100

8.2 Type de résidence

Le tableau 69 présente le type de résidence occupé par ceux et celles qui n'habitent pas chez leurs parents pendant l'année scolaire. On peut remarquer que près des 2/3 des jeunes partagent leur lieu de

*Notons que dans la concentration "Sciences", ce pourcentage s'élève à 50%.

résidence avec d'autres (chambre avec d'autres: 15%; appartement avec d'autres: 44%) et que seulement 2% vivent seuls ou seules dans un appartement.

Tableau 69: Type de résidence pendant l'année scolaire

	(N)	%
Chambre simple	(98)	32
Chambre avec d'autres	(45)	15
Appartement seul	(6)	2
Appartement avec d'autres	(133)	44
Autres	(22)	7
Total	(304)	100

8.3 Coût du logement

Le coût du logement varie de 40 $ à 100 $ par mois pour 47% des étudiants et étudiantes et il est de 100 $ et plus pour 32% (Cf. Tableau 70). On peut penser que le fait de partager le lieu de résidence permet d'abaisser le coût du logement.

Tableau 70: Coût mensuel du logement

	(N)	%
moins de 40 $	(15)	5
40 $ à 99 $	(142)	47
100 $ à 149 $	(77)	25
150 $ à 199 $	(9)	3
200 $ et plus	(11)	4
non précisé	(50)	16
Total	(304)	100

EN RÉSUMÉ,

Lieu de résidence

- Dans l'ensemble, 30% des étudiants et étudiantes habitent chez leurs parents.
- Les catégories où on relève le plus grand nombre de jeunes habitant chez leurs parents sont les suivantes: sexe masculin, origine urbaine, âge de 17 ans et moins, secteur général, provenance petite bourgeoise.

Type de résidence

- Près des 2/3 des étudiants et étudiantes qui n'habitent pas chez leurs parents partagent leur chambre ou leur appartement avec d'autres. Seulement 2% vivent seuls ou seules dans un appartement.

Coût du logement

- Près de la moitié des étudiants et étudiantes paient entre 40 $ et 100 $ par mois pour leur logement alors que 32% paient plus de 100 $. Le fait de partager son lieu de résidence abaisse sans doute ces coûts.

9. Accès au travail

Cette partie traite de l'accès au travail pour les étudiants et étudiantes du CEGEP. Nous analyserons d'abord l'accès au travail d'été et ensuite, le travail à temps partiel durant l'année scolaire.

9.1 Travail d'été

Globalement, 47% des étudiants et étudiantes de niveaux I et II ont travaillé durant l'été précédant l'enquête et 43% d'entre eux et elles ont eu des revenus de 1000 $ ou moins.

Le tableau 71 laisse voir que les jeunes du Collège II travaillent en plus grand nombre que ceux et celles du Collège I; les revenus tirés de ces emplois sont aussi plus élevés pour les étudiants et étudiantes de Collège II.

Tableau 71: Accès au travail d'été et revenus selon le niveau d'étude

	Niveau d'étude					
	Collège I		Collège II		Ensemble	
Ont travaillé pendant l'été	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Oui	(104)	42	(100)	54	(204)	47
Non	(145)	58	(85)	46	(230)	53
Total	(149)	100	(185)	100	(434)	100
Revenus du travail d'été						
1000 $ et moins	(46)	52	(34)	38	(80)	43
plus de 1000 $	(50)	48	(57)	62	(107)	57
Total	(96)	100	(91)	100	(187)	100

Des résultats semblables s'observent au niveau de l'âge (Cf. Tableau 72).

Tableau 72: Accès au travail d'été et revenus selon l'âge

	Âge			
	17 ans et moins		18 ans et plus	
Ont travaillé pendant l'été	(N)	%	(N)	%
Oui	(63)	39	(148)	52
Non	(99)	61	(135)	48
Total	(162)	100	(283)	100
Revenus du travail d'été				
1000 $ et moins	(32)	57	(53)	39
plus de 1000 $	(24)	43	(83)	61
Total	(56)	100	(136)	100

On peut voir au tableau 73 que les garçons travaillent davantage l'été que les filles: près de 2 garçons sur 3 ont travaillé durant l'été précédant l'enquête alors que seulement 1 fille sur 3 avait un emploi. Les revenus sont aussi fortement liés au sexe: 59% des étudiantes gagnaient moins de 1000 $ alors que seulement 34% des étudiants étaient dans ce cas. Nous avions vu précédemment que plus de jeunes de Collège II que de Collège I travaillaient durant l'été. Il ressort du tableau 74 qu'il s'agit essentiellement de garçons, la proportion de filles ayant un emploi d'été (une sur trois) restant semblable en Collège I et II.

Il n'y a pas de différence dans l'accès au travail d'été entre les secteurs général et professionnel. Il y a cependant des écarts importants entre les concentrations (Cf. Tableau 75). Près des 2/3 des jeunes de Techniques physiques ont eu un emploi d'été: notons qu'il

Tableau 73: Accès au travail d'été et revenus selon le sexe

	Sexe			
	Féminin		Masculin	
Ont travaillé pendant l'été	(N)	%	(N)	%
Oui	(82)	34	(123)	62
Non	(157)	66	(76)	38
Total	(239)	100	(199)	100
Revenus du travail d'été				
1000 $ et moins	(46)	59	(37)	34
plus de 1000 $	(32)	41	(72)	66
Total	(78)	100	(109)	100

Tableau 74: Accès au travail d'été selon le sexe et le niveau

	Sexe			
	Féminin		Masculin	
Niveau I	(N)	%	(N)	%
Ont travaillé durant l'été	(43)	32	(58)	52
N'ont pas travaillé	(92)	68	(54)	48
Total	(135)	100	(112)	100
Niveau II				
Ont travaillé durant l'été	(36)	36	(63)	74
N'ont pas travaillé	(63)	64	(22)	26
Total	(99)	100	(85)	100

Tableau 75: Accès au travail d'été selon les concentrations

Concentration	Ont travaillé durant l'été 80 (N)	%	N'ont pas travaillé durant l'été 80 (N)	%	Total (N)	%
Techn. biologiques	(27)	50	(27)	50	(54)	100
Techn. physiques	(47)	63	(28)	37	(75)	100
Techn. humaines	(19)	34	(36)	66	(55)	100
Techn. administratives	(30)	37	(52)	63	(82)	100
Sciences humaines	(57)	49	(59)	51	(116)	100
Sciences	(31)	48	(33)	52	(64)	100

s'agit de la concentration où l'on retrouve le plus de garçons (94%). En Techniques biologiques, comme en Sciences humaines et en Sciences, la moitié des étudiants et étudiantes travaillaient durant l'été. C'est en Techniques humaines et administratives, où l'on trouve respectivement 63% et 74% d'étudiantes, que les taux d'emplois d'été sont les plus faibles (34% et 37%). L'emploi d'été est lié au sexe mais on peut aussi se demander s'il n'y a pas des concentrations qui donnent plus facilement accès à un travail rémunéré.

Il n'y a pas de différence dans l'accès au travail d'été que les étudiants et étudiantes proviennent d'un milieu rural ou urbain. Les jeunes d'origine petite bourgeoise ont plus facilement accès à un emploi d'été (56% contre 47% pour ceux et celles du prolétariat) (Cf. Tableau 76), et ceux et celles dont la mère occupe un emploi rémunéré sont aussi proportionnellement plus nombreux et nombreuses à travailler l'été (56% contre 44% pour ceux et celles dont la mère est ménagère). On peut penser que certains parents, par leur situation de travail, peuvent aider leurs enfants à obtenir un emploi d'été.

Tableau 76: Accès au travail d'été selon la classe sociale du père et la situation de travail de la mère

	Ont travaillé pendant l'été OUI		NON		Total	
Classe sociale du père	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Prolétariat	(100)	47	(112)	53	(212)	100
Petite bourgeoisie et B.	(67)	56	(53)	44	(120)	100
Situation de travail de la mère						
Ménagère	(127)	44	(163)	56	(290)	100
Travail rémunéré	(61)	56	(47)	44	(108)	100

9.2 Travail occasionnel pendant l'année scolaire

Globalement, 17% des répondants et répondantes affirment avoir un emploi occasionnel pendant l'année scolaire (Cf. Tableau 77). C'est peu si l'on considère que 54% aimeraient travailler occasionnellement et que 36% cherchent un tel travail. On peut penser que ces données reflètent la situation de l'emploi dans la région puisqu'au CEGEP de l'Outaouais Richard Filion relevait 49% d'étudiants et d'étudiantes ayant un emploi durant la session[1]. On trouvera aux tableaux 78 et 79 le nombre d'heures et le salaire hebdomadaire des étudiants et étudiantes qui travaillent. On peut remarquer que 56% travaillent plus de 10 heures par semaine et que 65% gagnent plus de 40 $.

1. Id., ibid., p. 47

Tableau 77: Travail occasionnel pendant l'année scolaire

	OUI		NON		TOTAL	
	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Aimerais-tu travailler occasionnellement (N = 234)	(240)	54	(204)	46	(444)	100
Cherches-tu un travail occasionnel	(161)	36	(283)	64	(444)	100
As-tu trouvé un travail occasionnel	(75)	17	(364)	83	(439)	100

Tableau 78: Nombre d'heures/semaine travaillées par ceux et celles qui ont un emploi pendant l'année scolaire

Nombre d'heures/semaine de travail	(N)	%
5 et moins	(13)	17
de 6 à 10	(21)	27
de 11 à 15	(19)	25
de 16 à 25	(20)	26
25 heures et plus	(4)	5
Total	(77)	100

Tableau 79: Salaire hebdomadaire de ceux et celles qui travaillent pendant l'année scolaire

Salaire hebdomadaire	(N)	%
15 $ et moins	(6)	8
de 16 $ à 40 $	(19)	27
de 41 $ à 70 $	(24)	34
71 $ et plus	(22)	31
Total	(71)	100

Autant d'étudiants que d'étudiantes aimeraient travailler occasionnellement et cherchent ce type d'emploi (Cf. Tableau 80). Comme pour le salaire d'été, les étudiantes sont cependant moins nombreuses à être engagées (14% contre 22% pour les étudiants). Il n'y a pas de différence entre le nombre d'heures travaillées par les garçons et les filles mais ceux-là sont plus nombreux à gagner plus de 40 $ par semaine (Cf. Tableau 81).

Tableau 80: Travail occasionnel selon le sexe

	Filles (N)	%	Garçons (N)	%
Aimeraient travailler occasionnellement	(129)	54*	(109)	55
Cherchent un travail occasionnel	(94)	39	(68)	34
Ont trouvé un travail occasionnel	(32)	14	(43)	22

*Nous n'avons indiqué ici que les pourcentages de réponses affirmatives. Le tableau doit se lire comme suit: 54% des filles aimeraient travailler alors que c'est le cas pour 55% des garçons.

Tableau 81: Heures de travail et salaire hebdomadaire selon le sexe.

	Sexe: Féminin (N)	%	Masculin (N)	%
Nombre d'heures/semaine				
10 heures et moins	(15)	44	(18)	42
de 11 à 15 heures	(8)	24	(10)	23
plus de 15 heures	(11)	32	(15)	35
Total	(34)	100	(43)	100
Salaire hebdomadaire				
40 $ et moins	(12)	37	(13)	31
plus de 40 $	(20)	63	(29)	69
Total	(32)	100	(42)	100

Si l'on considère les secteurs d'étude, il n'y a pas de différence entre le général et le professionnel quant aux attitudes face au travail occasionnel et autant de jeunes d'un secteur que de l'autre trouvent ce type de travail (Cf. Tableau 82). Même si les nombres sont peu élevés, on peut souligner que ce sont les étudiants et étudiantes du professionnel qui, malgré des horaires plus chargés qu'au général, consacrent plus d'heures par semaine à leur emploi occasionnel. Richard Filion notait la même tendance.[1]

Tableau 82: Travail occasionnel et nombre d'heures/semaine consacrées à ce travail selon le secteur

	Secteur			
	Professionnel		Général	
Travail occasionnel	(N)	%	(N)	%
Aimeraient travailler occasionnellement	(140)	53	(101)	56
Cherchent un emploi occasionnel	(98)	37	(64)	35
Travaillent occasionnellement	(41)	16	(34)	19
Nombre d'heures/semaine				
15 heures et moins	(29)	64	(24)	75
plus de 15 heures	(16)	36	(8)	25
Total	(45)	100	(32)	100

Contrairement à ce que nous avions remarqué pour le travail d'été, il n'y a pas de différence quant au travail occasionnel que les étudiants et étudiantes soient de niveau Collège I ou de niveau Collège II. C'est l'origine géographique qui semble la plus liée à la possibilité d'accéder

1. Id. ibid., p. 47

à un emploi occasionnel; 27% des étudiants et étudiantes de milieu urbain travaillent pendant l'année scolaire comparativement à 7% de ceux et celles qui proviennent de milieu rural (Cf. Tableau 83).

Tableau 83: Travail occasionnel selon l'origine géographique

	Milieu urbain (N)	%	Milieu rural (N)	%
Aimeraient travailler occasionnellement	(116)	63	(76)	50
Cherchent un travail occasionnel	(71)	39	(57)	37
Travaillent occasionnellement	(50)	27	(10)	7

EN RÉSUMÉ,

Travail d'été

- Près de la moitié (47%) des étudiants et étudiantes ont travaillé pendant l'été précédant l'enquête.
- Les garçons travaillent davantage que les filles (près de 2 garçons sur 3 ont un emploi d'été comparativement à 1 fille sur 3).
- Les revenus sont fortement liés au sexe: 59% des étudiantes gagnent moins de 1000 $; 66% des étudiants gagnent plus de 1000 $.
- Il y a plus de jeunes de niveau Collège II qui travaillent durant l'été. Ce sont cependant des garçons qui se trouvent davantage d'emploi, la proportion de filles ayant un emploi d'été (1/3) restant semblable en Collège I et II.

Travail pendant l'année scolaire

- Un peu plus de la moitié des étudiants et étudiantes disent vouloir travailler pendant l'année scolaire; 36% disent chercher du travail et 17% ont un emploi occasionnel.
- Une plus faible proportion d'étudiantes que d'étudiants travaillent pendant l'année scolaire (14% contre 22%).
- L'origine géographique est liée à la possibilité d'accéder à un emploi occasionnel: 27% des jeunes de milieu urbain ont un tel emploi comparativement à 7% des jeunes de milieu rural.

10. Aide financière des parents

Dans l'ensemble, 41% des étudiants et étudiantes déclarent ne recevoir aucune aide financière de leurs parents et 25% indiquent qu'ils et elles reçoivent une aide de plus de 100 $ par mois (Cf. Tableau 84). Les étudiants et étudiantes de niveau I et les plus jeunes reçoivent davantage l'aide de leurs parents (Cf. Tableau 85).

Tableau 84: Aide financière des parents

Montant mensuel	(N)	%
Aucune aide	(184)	41
Moins de 40 $	(36)	8
de 40 $ à 99 $	(70)	16
de 100 $ à 149 $	(33)	7
de 150 $ à 199 $	(34)	8
200 $ et plus	(44)	10
Montant non précisé	(45)	10
Total	(446)	100

Tableau 85: Aide financière des parents selon le niveau d'étude et l'âge

	Aide des parents		Aucune aide des parents		Total	
Niveau d'étude	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Collège I	(163)	66	(85)	34	(248)	100
Collège II	(95)	51	(92)	49	(187)	100
Âge						
17 ans et moins	(113)	70	(48)	30	(161)	100
18 ans	(113)	60	(74)	40	(187)	100
19 ans et plus	(36)	37	(61)	63	(97)	100

Le tableau 86 nous laisse voir que les étudiantes sont moins nombreuses que les étudiants à recevoir une aide financière de leurs parents et que les montants qu'elles reçoivent sont aussi inférieurs à ceux qui sont accordés aux garçons.

Tableau 86: Aide financière des parents selon le sexe

	Sexe			
	Féminin		Masculin	
Montant mensuel	(N)	%	(N)	%
Aucune aide	(108)	46	(73)	36
Moins de 100 $	(55)	23	(47)	23
de 100 $ à 150 $	(19)	8	(15)	8
plus de 150 $	(34)	14	(44)	22
montant non précisé	(21)	9	(23)	11
Total	(237)	100	(202)	100

Les étudiants et étudiantes du secteur général sont davantage aidé-e-s financièrement par leurs parents que ceux et celles du secteur professionnel (62% contre 56%) (Cf. Tableau 87). C'est dans la concentration Sciences que les parents sont les plus nombreux à fournir une aide financière (78%) alors qu'en Techniques biologiques seulement 41% des parents apportent une aide financière.

Nous avons vu qu'un grand nombre de répondants et de répondantes n'ont pas indiqué le revenu familial brut et nous n'avons pu déterminer la classe sociale du père que pour ceux qui occupaient un emploi. On peut cependant voir tableau 88 que l'aide financière est liée à la classe sociale et au revenu familial brut, les jeunes d'origine petite bourgeoise et dont les revenus familiaux sont supérieurs à 20 000 $ étant davantage aidés financièrement. Notons finalement qu'autant de parents de milieu urbain que de milieu rural apportent une aide financière à leurs enfants.

Tableau 87: Aide financière des parents selon le secteur et la concentration.

	Aide financière des parents OUI (N)	%	NON (N)	%	Total (N)	%
Techniques biologiques	(22)	41	(32)	59	(54)	100
Techniques physiques	(44)	58	(32)	42	(76)	100
Techniques humaines	(36)	67	(18)	33	(54)	100
Techniques administratives	(48)	59	(34)	41	(82)	100
Secteur professionnel	(150)	56	(116)	44	(266)	100
Lettres et Sciences humaines	(62)	53	(54)	47	(116)	100
Sciences	(49)	78	(14)	22	(63)	100
Secteur général	(111)	62	(68)	38	(179)	100

Tableau 88: Aide financière des parents selon la classe sociale et le revenu familial brut

	Aide financière des parents OUI (N)	%	NON (N)	%	Total (N)	%
Classe sociale du père						
Prolétariat	(128)	60	(84)	40	(212)	100
Petite bourgeoisie et B.	(92)	78	(26)	22	(118)	100
Non déterminée	(42)	36	(74)	64	(116)	100
Revenu familial brut						
moins de 20 000 $	(66)	41	(96)	59	(162)	100
20 000 $ et plus	(96)	81	(22)	19	(118)	100
Pas de réponse	(100)	60	(66)	40	(166)	100

EN RÉSUMÉ,

Aide financière des parents

- Dans l'ensemble, 41% des étudiants et étudiantes déclarent ne recevoir aucune aide financière de leurs parents.
- Les étudiantes sont moins nombreuses que les étudiants à recevoir une aide financière et les montants qu'on leur accorde sont moins élevés.
- Les jeunes qui reçoivent davantage l'aide financière de leurs parents se retrouvent plus nombreux et nombreuses dans les catégories suivantes: secteur général et particulièrement la concentration Sciences; origine petite bourgeoise, revenu familial brut de plus de 20 000 $.

11. Prêts et bourses

Nous demandions aux répondants et répondantes de nous indiquer s'ils et elles avaient reçu un prêt et une bourse l'année précédant l'enquête. Nous n'avons considéré que les réponses des étudiants et étudiantes de niveau Collège II, seul-e-s susceptibles d'avoir eu accès à un prêt ou à une bourse. Le tableau 89 nous fait voir que près des 2/3 avaient reçu un prêt et près de la moitié, une bourse. Ces proportions correspondent à celles que l'on observait pour l'ensemble du CEGEP la même année.

Tableau 89: Prêts et bourses accordés

	Prêts					
	OUI		NON		Total	
	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Selon l'enquête	(117)	63	(68)	37	(185)	100
Ensemble du CEGEP*	(2259)	63	(1301)	37	(3560)	100

	Bourses					
	OUI		NON		Total	
	(N)	%	(N)	%	(N)	%
Selon l'enquête	(87)	48	(96)	52	(183)	100
Ensemble du CEGEP*	(1757)	49	(1803)	51	(3560)	100

* Source: Rapport annuel 1979-80 du Service de l'aide financière du CEGEP de Rimouski.

Selon le Service de l'aide financière du CEGEP, la moyenne des prêts est de 728 $ et celle des bourses, de 1684 $; l'aide total moyenne est de 2038 $ (Cf. Tableau 90). Les chiffres du MEQ, pour la même année, sont un peu différents mais leur comparaison avec l'ensemble du Québec

laisse voir que les prêts et bourses accordés à Rimouski correspondent aux montants moyens accordés dans l'ensemble du Québec.

Tableau 90: Aide moyenne accordée en prêts et bourses

	CEGEP de Rimouski[1]	CEGEP de Rimouski (MEQ)[2]	Ensemble du Québec[3]
Moyenne des prêts	728 $	738 $	731 $
Moyenne des bourses	1684 $	1625 $	1696 $

1. Source: Rapport annuel 1979-80 du Service de l'aide financière du CEGEP de Rimouski.
2. Source: Service des prêts et bourses aux étudiants, statistiques 1979-80, données sur le CEGEP de Rimouski.
3. Source: Service de prêts et bourses aux étudiants, statistiques 1979-80, données pour l'ensemble des collèges publics.

On peut voir au tableau 91 que les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants à recevoir des prêts et des bourses. C'est au secteur professionnel que l'on retrouve aussi les plus forts pourcentages de prêts et bourses accordés (75% et 58%, comparativement à 47% et 34% pour le secteur général).

L'obtention d'un prêt ou d'une bourse est aussi liée au milieu d'origine et au lieu de résidence; les jeunes de milieu rural et ceux et celles qui ne résident pas chez leurs parents reçoivent davantage de prêts et de bourses (Cf. Tableau 92).

Ajoutons finalement que les étudiants et étudiantes qui proviennent de familles plus nombreuses et dont le revenu annuel est moins élevé reçoivent davantage de prêts et de bourses que les autres (Cf. Tableau 93).

Tableau 91: Prêts et bourses accordés selon le sexe et le secteur

Sexe	Prêts (N*/ N total)	%	Bourses (N / N total)	%
Féminin	(73/97)	75	(51/96)	59
Masculin	(41/85)	48	(28/84)	33
Secteur				
Professionnel	(81/108)	75	(61/106)	58
Général	(36/77)	47	(26/77)	34

* Nous n'avons indiqué ici que le nombre de réponses positives.

Tableau 92: Prêts et bourses accordés selon le milieu d'origine et le lieu de résidence

Milieu d'origine	Prêts (N / N total)	%	Bourses (N / N total)	%
Urbain	(41/78)	53	(29/77)	38
Rural	(51/67)	76	(40/65)	62
Lieu de résidence				
Chez les parents	(18/51)	35	(8/50)	16
Ailleurs	(99/133)	74	(78/132)	59

Tableau 93: Prêts et bourses accordés selon le revenu familial brut annuel et la taille de la famille

Revenu familial	Prêts (N / N total)	%	Bourses (N / N total)	%
moins de 20 000 $	(66/83)	80	(51/82)	62
plus de 20 000 $	(20/45)	44	(9/45)	20
pas de réponse	(30/53)	57	(25/53)	47
Taille de la famille				
4 enfants et moins	(44/90)	49	(23/89)	26
plus de 4 enfants	(72/92)	78	(62/91)	68

EN RÉSUMÉ,

Prêts et bourses

- Près des 2/3 des étudiants et étudiantes reçoivent un prêt et près de la moitié, une bourse.
- Le montant moyen des prêts est de 728 $ et celui des bourses, de 1684 $.
- Les jeunes des catégories suivantes reçoivent des prêts et bourses en plus grand nombre: sexe féminin, secteur professionnel, originaires du milieu rural, famille plus nombreuse et revenu moins élevé.

Conclusion

Sans reprendre l'ensemble des résultats de cette étude, nous voudrions cependant souligner que les grandes lignes de la recherche confirment des tendances décelées dans d'autres régions du Québec et laissent voir que l'accès au CEGEP, comme le cheminement qu'y empruntent les étudiants et étudiantes (secteurs et concentrations), est encore largement déterminé par des facteurs socio-économiques et culturels. Quand on remarque que seulement 10% des jeunes étudiant au CEGEP ont un père sans emploi dans une région comme le Bas-St-Laurent où les taux de chômage et d'assistance sociale ne cessent d'augmenter, on peut mettre en doute la notion d'égalité des chances face à l'éducation.

1) Inégalités sociales

Le secteur général est la voie qui dans le système scolaire québécois permet d'accéder à l'université et à des emplois socialement mieux considérés et dont les conditions de travail peuvent être enviées. Nous avons vu que le CEGEP de Rimouski, comme d'autres CEGEP de régions périphériques, compte moins d'étudiants et d'étudiantes au secteur général qu'au secteur professionnel. On peut se demander si la dépendance économique de la région ne se reflète pas ici dans une structure d'études au CEGEP où le secteur général est sous-représenté.

Quand on observe les caractéristiques des jeunes qui fréquentent à Rimouski le secteur général, il se dégage que ces jeunes sont dans l'ensemble plus privilégiés que ceux et celles qui fréquentent le secteur professionnel: pères plus scolarisés, classe sociale et revenus familiaux plus élevés. Ils et elles proviennent en plus grand nombre de milieux urbains. Une concentration se démarque tout au long de l'étude: les jeunes de la concentration Sciences ont eu en plus grand nombre un cheminement scolaire accéléré

(55% ont 17 ans et moins) et disent avoir obtenu de meilleurs résultats scolaires. Leurs pères sont parmi les plus scolarisés et appartiennent en plus grand nombre à la petite bourgeoisie et à la bourgeoisie.

Les étudiants et étudiantes du CEGEP ne semblent cependant pas conscients et conscientes de la sélection qui s'effectue dans le système scolaire et du rôle qu'y jouent les facteurs socio-économiques. Ils et elles surévaluent les chances d'accéder au CEGEP et la grande majorité évoquent des raisons individuelles pour justifier que des jeunes ne s'inscrivent pas au CEGEP. Ce sont aussi des motivations personnelles qui sont avancées par les jeunes du CEGEP pour appuyer le choix de leur propre programme d'étude.

Les étudiants et étudiantes du CEGEP sont peu au courant du cheminement scolaire suivi par la majorité des jeunes québécois et québécoises (autour de 50% n'obtiennent pas de diplôme d'études secondaires et près de 75% n'accèdent pas au CEGEP) et ils et elles semblent avoir bien intégré la représentation dominante selon laquelle n'importe qui peut avoir accès aux études supérieures à condition de le désirer...

2) Inégalités selon le sexe

Les filles ont en général au CEGEP un cheminement différent de celui des garçons. Nous avons pu déceler une filière études-marché du travail; si elles sont bien représentées au CEGEP, les filles se retrouvent cependant encore majoritairement dans des concentrations dites "féminines", telles les Techniques biologiques, administratives et les Sciences humaines.

De même, s'il y a autant de filles que de garçons désirant poursuivre des études universitaires (39% comparativement à 41%), l'orientation prévue chez les filles est majoritairement en Sciences humaines (80%) alors que plus de 60% des garçons s'orientent vers les Sciences.

Nous avons aussi constaté que les filles sont moins nombreuses à se trouver un emploi d'été ou à temps partiel durant l'année scolaire même si elles aspirent en aussi grand nombre que les garçons à de tels emplois. Quand elles se trouvent du travail, elles gagnent dans l'ensemble moins que les étudiants.

Elles sont aussi moins nombreuses que les garçons à bénéficier d'une aide financière de la part de leurs parents et quand elles reçoivent cette aide, le montant alloué est en général moins élevé que celui accordé aux étudiants. Elles ont donc droit aux prêts et bourses en plus grand nombre mais reçoivent peu d'"encouragement financier" directement de leur milieu.

Les étudiantes représentent la moitié de la population du CEGEP: elles sont cependant encore reléguées dans les études conduisant aux secteurs d'emploi qui sont un prolongement des rôles traditionnellement attribués aux femmes et déjà, comme étudiantes, elles subissent sur le marché du travail la discrimination à laquelle font face l'ensemble des femmes (moins d'emplois pour elles et salaires inférieurs).

Il y a certes eu des changements depuis l'époque pas si lointaine où le "Collège classique" était presque exclusivement réservé aux "fils de l'élite". On peut toutefois s'interroger sur la portée de ces changements - et se dire qu'il reste encore beaucoup à transformer - quand on constate que l'origine socio-économique et le sexe ont toujours un poids important dans l'orientation scolaire et, en conséquence, dans la place occupée dans la société.

ANNEXE I :

QUESTIONNAIRE UTILISÉ POUR

LA RECHERCHE

ÉTUDE SUR CERTAINES CONDITIONS DE VIE
DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE RIMOUSKI

Nous avons besoin de ta collaboration afin de mieux connaître et faire connaître ce que vivent les étudiants du CEGEP de Rimouski en 1983.

Sois assuré que tous les renseignements recueillis seront traités confidentiellement. Tu n'as pas besoin d'inscrire ton nom en aucun endroit, ce questionnaire demeure anonyme.

Merci

ENCERCLE TA RÉPONSE

1. Selon toi, quelles chances a un jeune d'entrer au Cégep?

très bonnes	1
moyennes	2
faibles	3

2. Pourquoi, d'après toi, un certain nombre de jeunes ne s'inscrivent pas au cégep? (raison principale).

_____

_____

3. Quelle carrière veux-tu poursuivre plus tard?

_____

4.a) As-tu l'intention de t'inscrire à l'université?

oui	1
non	2
ne sais pas	3

b) Si tu as répondu 2 ou 3 à la question précédente, quelle en est la raison principale? _____

_____

5. Au niveau de tes résultats scolaires, tu te situais dans quelle catégorie?

A. au primaire:	parmi les forts	1
	parmi les moyens	2
	parmi les faibles	3
B. au secondaire:	parmi les forts	1
	parmi les moyens	2
	parmi les faibles	3

6. Au secondaire, tu étais au général 1
au professionnel long 2
au professionnel court 3

7.a) As-tu arrêté tes études pendant un certain temps avant de venir au cégep?

oui 1
non 2

b) <u>SI OUI</u>,

combien de temps _____

et pour quelles raisons _____

_____

8.a) Es-tu dans le programme d'études que tu souhaitais avoir?

oui 1
non 2

b) <u>SI OUI</u>,

ce choix est-il récent ou décidé depuis longtemps?
(indique le nombre de mois ou d'années, s'il y a lieu)

_____

c) <u>SI NON</u>,

pourquoi? _____

_____

9. Qui t'a le plus influencé dans ton choix de carrière actuel?
(1 seule réponse)

un ami	1
mes parents	2
un professeur	3
cours d'orientation	4
les média d'information	5
motivation personnelle	6
autre (spécifie)	7

_____

SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉTUDIANT

10.a) Durant l'année scolaire, habites-tu chez tes parents?

oui 1
non 2

b) SI NON,

chambre simple 1
chambre avec d'autres. 2
appartement seul 3
appartement avec d'autres. 4
autres (ex: pension chez un parent) 5

c) Quelle part fournis-tu par mois pour ce logement?

_____

11.a) As-tu reçu un prêt l'an dernier?

oui 1
non 2

b) SI OUI, de combien _____

c) As-tu reçu une bourse, l'an dernier?

oui 1
non 2

d) SI OUI, de combien _____

12.a) Cet été (1983), as-tu travaillé? oui 1
non 2

b) SI OUI, quel salaire total as-tu gagné durant tout l'été?

salaire total brut:_____

13. Durant l'année scolaire, aimerais-tu travailler occasionnellement?

oui 1
non 2

14. Est-ce que tu cherches un emploi occasionnel?

oui 1
non 2

15.a) As-tu trouvé un emploi occasionnel? oui 1
non 2

b) SI OUI, combien d'heures par semaine? _____

salaire hebdomadaire? _____

16.a) Tes parents t'aident-ils financièrement? oui 1
non 2

b) SI OUI, combien te donnent-ils environ

par mois? _____

ou par année? _____

Comme dans toutes études, nous avons aussi besoin de renseignements socio-économiques sur toi et ta famille, ils sont très importants pour bien comprendre les parties qui précèdent.

17.a) niveau au CEGEP? collégial 1
collégial 2
collégial 3

b) Programme d'études (concentration)? _____

18. Quel âge as-tu? _____

19. Sexe: Féminin 1
Masculin 2

20. Statut civil:

Marié	1
Accoté	2
Célibataire	3
Séparé, divorcé	4

21. Face à la religion, es-tu:

catholique pratiquant	1
catholique non pratiquant	2
pratiquant d'une autre religion	3
non pratiquant	4
non croyant	5
autre (précise) _____	6

22. Ton père est-il vivant? oui 1
non 2

Ta mère est-elle vivante? oui 1
non 2

23.a) Combien as-tu de frères et soeurs en tout? _____

b) Combien d'entre eux vivent encore avec tes parents? _____

c) Quel rang (selon l'âge) occupes-tu dans ta famille? _____

24. Lieu d'habitation de tes parents:

- mes parents vivent ensemble à:

localité: _____

comté: _____

dans un rang: oui non

24. (suite) Lieu d'habitation de tes parents:

- ou s'ils vivent séparés:

mon père vit à:

localité: _____

comté: _____

dans un rang: oui non

ma mère vit à:

localité: _____

comté: _____

dans un rang: oui non

25. Es-tu encore en contact:

avec tes parents (père et mère)	1
avec ta mère seulement	2
avec ton père seulement.	3

<u>Si ton père est décédé, passe à la question 29</u>

26. a) Scolarité du père

1 à 7 ans	1
8 à 12 ans	2
13 à 15 ans	3
16 ans et plus	4
ne sais pas	5

b) Âge de ton père

40 ans	1
40-50	2
50-60	3
60 et plus	4
ne sais pas	5

27. Occupation principale de ton père:

- retraité ou rentier	1
- sans emploi actuellement	2
- au travail	3
- invalide	4
- ne sais pas	5

28. a) Si ton père a un emploi, pour quel type d'entreprise travaille-t-il? (ex: usine, hôpital, cie de bois, magasin, etc.)

_____

b) Quelle est sa fonction? (ex: contremaître, bûcheron, enseignement, camionneur, etc.)

_____

c) Est-il salarié 1
à son compte 2

C.S.

Si ta mère est décédée, passe à la question 32

29. a) Scolarité de ta mère:

1 à 7 ans	1
8 à 12 ans	2
13 à 15 ans	3
16 ans et plus	4
ne sais pas	5

b) Âge de ta mère:

40 ans	1
40-50	2
50-60	3
60 et plus	4
ne sais pas	5

30. Occupation principale de ta mère:

- ménagère	1
- sans emploi actuellement	2
- au travail à temps plein	3
- au travail à temps partiel	4
- invalide	5
- ne sais pas	6

31. a) Si ta mère a un emploi, pour quel type d'entreprise travaille-t-elle? (ex: usine, hôpital, magasin, gouvernement, restaurant, etc.)

_____

b) Quelle est sa fonction? (ex: serveuse, infirmière, vendeuse, professeur, etc.)

_____

31. (suite) Si ta mère à un emploi,

c) Est-elle salariée 1
à son compte 2

32. Quel est le revenu brut familial (père et mère, s'il y a lieu) annuel?

moins de $ 5,000.	1
$5,000 à $ 9,999.	2
$10,000 à $14,999.	3
$15,000 à $19,999.	4
$20,000 à $24,999.	5
$25,000 à $29,999.	6
$30,000 et plus	7
ne sais pas	8
ne veut pas répondre	9

Merci de ta patience et de ta collaboration!

nr831013

Annexe 2: Détermination de la classe sociale

Détermination de la classe sociale

C'est à partir des réponses aux trois questions suivantes que nous avons déterminé la classe sociale des parents:

1- Si ton père a un emploi, pour quel type d'entreprise travaille-t-il? (Ex.: usine, hôpital, compagnie de bois, magasin, etc.)

Si ta mère a un emploi, pour quel type d'entreprise travaille-t-elle? (Ex.: usine, hôpital, magasin, gouvernement, restaurant, etc.)

2- Quelle est sa fonction?
(Ex.: contremaître, bûcheron, enseignant, camionneur, etc.)
(Ex.: serveuse, infirmière, vendeuse, professeure, etc.)

3- Est-il ou est-elle salarié-e?
À son compte?

Le tableau 94 indique comment ces réponses nous ont permis de classifier les emplois des parents dans le prolétariat, la petit bourgeoisie et la bourgeoisie. Notons que les catégories bourgeoisie et petite bourgeoisie ont par la suite été regroupées.

Tableau 94: Détermination de la classe sociale des parents.

PROLÉTARIAT

Ouvriers-ouvrières (travailleurs directement productifs)

- salariés des secteurs primaire et secondaire
- travailleurs manuels
- producteurs de matières premières ou produits finis
- secteur privé ou secteurs primaire et secondaire nationalisés

ex.: ouvriers ou ouvrières en usine, journaliers, manoeuvres, opérateurs de machine, mineurs, bûcherons, cultivateurs, emballeurs, camionneurs.

Employés du secteur financier et commercial relié à la circulation des marchandises (travailleurs indirectement productifs)

- travailleurs des commerces et institutions financières
- secteur privé

ex.: commis de bureau ou de banque, vendeurs et vendeuses, secrétaires de commerces ou de petites entreprises, employé-e-s de compagnies d'assurances, caissiers et caissières.

Autres employés du secteur commercial: services personnels privés (travailleurs improductifs)

- salariés
- secteur privé

ex.: nettoyeurs, employé-e-s de restaurants ou d'hôtels, services de réparation, agences de sécurité, chauffeurs de taxi ou d'autobus, livreurs.

Employés des services publics et para-publics (travailleurs improductifs)

ex.: employé-e-s de soutien dans les hôpitaux ou dans le système scolaire, fonctionnaires de l'État (travaux publics, employé-e-s de bureau), pompiers, policiers sans grade.

NOUVELLE PETITE BOURGEOISIE

Travailleurs salariés employés à l'organisation ou à l'encadrement du travail productif et indirectement productif, cadres administratifs d'entreprise ou de commerce

- salariés ayant une tâche de direction

  ex.: chefs de personnel en usine, gérant-e-s, contremaîtres, superviseurs, directeurs de la production, directeurs des ventes, comptables agréés, pilotes d'avion ou de bateau.

Professionnels ou semi-professionnels du secteur improductif

ex.: cadres de l'administration publique, professionnels salariés, journalistes, enseignants-e-s, infirmiers et infirmières, juges, officiers de police.

PETITE BOURGEOISIE TRADITIONNELLE

ex.: entrepreneurs, professionnels à leur compte, petits propriétaires de garage ou d'entreprises de réparation, artisans, concessionnaires.

GRANDE OU MOYENNE BOURGEOISIE

ex.: propriétaires de moyens de production, gros actionnaires, administrateurs de compagnies.

BIBLIOGRAPHIE

BÉLANGER, P.W., ROCHER, G. (1978). Le projet de recherche: études des aspirations scolaires et professionnelles des étudiants (ASOPE), L'orientation professionnelle, vol. 8, no 2, pp. 114-127.

BLALOCK, H. (1972). Social statistica, New York: McGraw-Hill.

BOURDIEU, P., PASSERON, J.-C. (1964). Les étudiants et leurs études. Paris: Mouton.

BOURDIEU, P,. PASSERON, J.-C. (1964). Les héritiers. Paris: Minuit.

BOURDIEU, P,. PASSERON, J.-C. (1970). La reproduction. Paris: Minuit.

Clientèle scolaire des organismes d'enseignement, 1979-80, Direction des études économiques et démographiques, MEQ, 1981.

Clientèle 1980-81, CEGEP, dans tenir compte de l'Institut Maritime, Service aux étudiants, CEGEP de Rimouski, octobre 1980.

CORBEIL, P. (1979). Relance 78, Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-77. MEQ.

CORBEIL, P. (1979). Relance 1978, La persévérance scolaire, 1976-77. MEQ.

CORBEIL, P. (1979). Relance 1978, Les choix scolaires. MEQ.

DANDURAND, P., FOURNIER, M. (1979). Conditions de vie de la population universitaire québécoise. DGEP.

DARVEAU, M. (1981). Cheminement scolaire des femmes et quelques aspects de leur intégration au marché du travail. MEQ: Direction des politiques et plans.

DESCARRIES-BÉLANGER, F. (1980). L'école rose ... et les cols roses. Montréal: CEQ et Albert Saint-Martin.

DUNCAN, O.D. et al. (1972). Socio-économic background and achievement. New York: Seminar press.

ESCANDE, C. (1973) Les classes sociales au Cégep. Montréal: Parti pris.

FILION, R. (1981). Profil socio-économique des étudiants du CEGEP de l'Outaouais. Hull.

INCI-SORECOM (1980). Les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans. MEQ.

MASSOT, A. (1979). Cheminements scolaires dans l'école québécoise après la réforme. Les cahiers d'ASOPE, volume V.

Monographie: Lac-des-Aigles, Lejeune, Saint-Guy (1981). Rimouski: GRIDEQ.

Rapport annuel 1979-80. Service de l'aide financière. CEGEP de Rimouski.

SÉGUIN, N. (1980). Agriculture et colonisation au Québec. Boréal-Express.

Statistiques 1979-80. Service des prêts et bourses aux étudiants. MEQ.

Supervision technique:	Service d'information et des communications
Conception grahique de la couverture:	Service des moyens d'enseignement
Impression:	Imprimerie du collège de Rimouski